

Fragment d'une comédie en patois auvergnat du XVIIe siècle

Autor(en): **Keller, Hans-Erich**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **39 (1975)**

Heft 153-154

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399597>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

FRAGMENT D'UNE COMÉDIE EN PATOIS AUVERGNAT DU XVII^e SIÈCLE

En acceptant de participer à la commémoration du grand savant et ami qui vient de disparaître à la consternation de tous, nous avons voulu que cette contribution à la présente *Revue* réponde à l'intérêt de Pierre Gardette pour les patois de son pays natal, le Forez. C'est ainsi que parcourant les matériaux rassemblés au début du siècle passé par Barthélemy-Eugène Coquebert de Montbret¹, nous avons fait la découverte d'un *Extrait d'une Comédie En patois d'ambert Comprise dans un Cahier Copié par un habitant d'ambert En 1687*, lequel se conformait parfaitement à nos exigences. Aujourd'hui, nous désirons en dédier l'édition et le commentaire linguistique à la mémoire de Pierre Gardette.

Dans l'espoir de recueillir quelques renseignements sur cette comédie du XVII^e siècle en patois d'Ambert, nous avons été amené à consulter *Les parlers auvergnats anciens et modernes. Bibliographie critique (jusqu'en 1927)*². Malheureusement, cet ouvrage n'offrait aucune information touchant directement notre texte, si ce n'est la note n° 71, rapportée ci-dessous, qui signale les matériaux auvergnats recueillis par Coquebert :

La lettre d'envoi du préfet Ramond (le célèbre pyrénéiste) est intéressante à plus d'un titre : dans ses considérations sur les patois d'Auvergne, elle témoigne d'idées judicieuses pour l'époque ; elle annonce en outre l'envoi de la *Henriade travestie* (de Faucon), d'une *Enéide* en vers patois (sans doute de Pasturel), de quelques chansons et morceaux séparés, et enfin « l'extrait manuscrit d'une comédie en patois d'Ambert faisant partie d'un cahier copié en 1687 ; ce morceau est curieux parce qu'il est ancien

1. Avec la permission de la Bibliothèque Nationale, des Archives de France et de la Bibliothèque Municipale de Rouen, nous sommes en train d'éditer les matériaux les plus importants de cette immense collection, cf. W. von WARTBURG, H.-E. KELLER et R. GEULJANS, *Bibliographie des Dictionnaires patois galloromans (1550-1967)* (Genève : Droz, 1969), n° 1.3. Cf. aussi nos articles « Un échantillon de l'enquête Coquebert de Montbret : La Réponse de l'abbé Rey de Saint-Chaffrey », in *Mélanges d'histoire littéraire, de linguistique et de philologie romanes offerts à Charles Rostaing* (Liège, 1974), t. I, p. 515-540, et « L'enquête de Coquebert de Montbret dans la Lozère », à paraître prochainement dans les *Mélanges Charles Camproux*.

2. *RLiR*, 4, 1928, 62-117.

Revue de linguistique romane.

et renferme des traces de l'ancienne orthographe. » Aucun de ces documents ne figure au dossier de la Bibl. Nationale. Nous n'avons pu retrouver, ni même identifier la comédie, qui pourrait offrir un réel intérêt si elle remontait au xv^e ou même au xvi^e s.

Il était impossible, en effet, que Dauzat trouve ce texte à la Bibliothèque Nationale, car celui-ci fait partie du lot qui échoua, pour des raisons qui nous échappent encore, aux Archives de France, où il se trouve aujourd'hui dans le cahier F¹⁷ 1209, aux feuilles 25 et 26.

En raison du désordre dans lequel se trouvent les résultats de l'enquête Coquebert, nous n'avons pas encore réussi à retrouver l'*Henriade* travestie de Faucon, ni l'*Enéide* en vers patois de Pasturel, mais l'analyse de notre documentation est loin d'être terminée. De toute façon, l'examen de ses papiers personnels laissés à la Bibliothèque Municipale de Rouen montre que Coquebert n'a pas pris copie des pièces mentionnées, ni de l'*Extrait*.

Louis-François-Elisabeth baron Ramond de Carbonnières, à qui Dauzat fait allusion, est né à Strasbourg le 4 janvier 1753 et mort à Paris le 14 mai 1827. Il fut d'abord conseiller intime du Cardinal de Rohan et joua, à ce titre, un rôle assez important dans la célèbre affaire du Collier. En 1791, il fut élu député de Paris à l'Assemblée législative, où il siégea parmi les royalistes constitutionnels. Après la Journée Révolutionnaire du 10 août 1792, il dut se retirer de la politique et se consacra à des excursions scientifiques dans les Pyrénées, puis devint en 1796 professeur d'histoire naturelle à l'École centrale de Tarbes. De 1800 à 1806, il fut député au Corps législatif et écrivit en 1804, à la demande de Napoléon, une brochure intitulée *Naturel et légitime*, afin de préparer l'opinion publique à la transformation du Consulat en Empire ; elle lui valut le titre de baron et la préfecture du Puy-de-Dôme, qu'il occupa du 17 janvier 1806 au 5 janvier 1814. La collection de pièces en dialecte auvergnat que Ramond a constituée fait certainement partie des documents les plus importants de l'enquête de Coquebert. En effet, Ramond avait immédiatement saisi les intentions de ce dernier et, en conséquence, fit appel aux meilleurs spécialistes de son département. Pour preuve, nous allons reproduire, en appendice, sa lettre à Coquebert (mentionnée ci-dessus par Dauzat et, en soi, hautement intéressante) ainsi que la traduction de la *Parabole de l'Enfant Prodigue* en patois d'Ambert, dont la provenance géographique, carrefour de l'occitan et du francoprovençal à proximité du domaine français, en fait un document d'une importance exceptionnelle.

Comme nous l'avons déjà mentionné, nous n'avons retrouvé aucune trace de la pièce de théâtre elle-même. Pour l'instant donc, il faut se contenter de l'extrait que le correspondant ambertois de Ramond en a joint à sa traduction de la *Parabole* : ce document est la copie d'une copie de la comédie ; cette copie-ci fut établie par un habitant d'Ambert en 1687. On peut supposer que l'auteur de la pièce elle-même était un membre du clergé vu l'importance qu'il accordait aux travaux de remise en état de l'église Saint-Jean (cf. v. 50), et qu'il était probablement originaire d'Ambert, dont il connaît la toponymie (cf. v. 30). Il est difficile de se prononcer sur l'époque de la composition de la pièce mais comme l'activité littéraire fut assez grande en Auvergne jusqu'aux Grands Jours de 1665 (Beschot, les frères Laborieux, les frères Pasturel, etc.), il est probable que cette comédie, la seule de cette région dont nous ayons connaissance en Auvergne pour cette époque, est plutôt de la première moitié du siècle que de la deuxième.

Cette supposition est confirmée par les faits historiques auxquels l'*Extrait* fait allusion ; ceux-ci témoignent en effet d'une mémoire encore très vive à l'égard des événements des Guerres de Religion ¹. Au v. 10, il est question d'un personnage appelé *Le Mearle*. Or, Merle fut un chef huguenot, originaire du Gévaudan ² et resté célèbre par les pillages et violences qu'il exerça en Auvergne. C'est ainsi que l'église Saint-Jean d'Ambert subit d'importants dommages en février 1577 lors de la prise de la ville par les troupes de Merle, événement auquel fait allusion le v. 46. Puis, au v. 51, l'auteur anonyme parle de *Bassé* : Basset fut un capitaine royaliste qui combattit en Auvergne et pilla Ambert aux environs d'avril-mai 1590 pour s'y établir comme gouverneur au nom d'Henri IV, événements reflétés dans les vv. 48-50. En dernier lieu, l'*Extrait* mentionne au v. 51 *Mechieu de Nemours*, c'est-à-dire Charles Emmanuel de Savoie, duc de Nemours, gouverneur du Lyonnais, Forez,

1. Les renseignements historiques qui suivent nous ont été fournis aimablement par M. R. SÈVE, conservateur en chef des Archives pour la Région d'Auvergne et directeur des Services d'Archives du département du Puy-de-Dôme à Clermont-Ferrand ainsi que par M^{lle} LECLERCQ, conservateur aux archives du Puy-de-Dôme et l'auteur d'une *Histoire d'Auvergne*, qui va paraître en 1974 aux Éditions Privat à Toulouse. Que M^{lle} Leclercq et M. Sève veuillent trouver ici l'expression de notre sincère gratitude pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre étude et pour leurs informations précieuses.

2. Cf. G. AMIAUD-BELLAUD, *Un chef huguenot : le capitaine Merle*. 3^e éd., Uzès, 1958.

Beaujolais, et également d'Auvergne à l'époque de la Ligue, qu'il soutint, après la mort (le 14 mars 1590) du duc de Randan, gouverneur d'Auvergne. Le duc de Nemours fit, en 1592, le siège de la ville d'Ambert, qui fut prise le 24 novembre, événements auxquels font allusion les vv. 51-53 de notre texte.

Les allusions historiques donnent donc comme terminus post quem pour la composition de la pièce le 24 novembre 1592. Mais une autre considération fait avancer considérablement cette date, à savoir les noms des personnages de la comédie, qui sont « Daphnis, et Bleynot, pere de Cloride ». Or, ces noms ne sont guère possibles avant la publication de l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé, dont le succès n'éclata pas avant 1612, date de la publication de la deuxième partie du roman. Il faut donc se contenter, pour le moment, de dater cet *Extrait* de la première moitié du XVII^e siècle ; il est probablement contemporain de la grande activité littéraire en dialecte auvergnat à Clermont-Ferrand vers 1650.

Pour l'édition du texte, nous avons respecté l'orthographe parfois assez capricieuse, mais nous nous sommes permis de faire quelques retouches de moindre importance. Nous avons notamment régularisé l'usage des capitales et des minuscules ; nous avons aussi unifié les graphies contenant une apostrophe aberrante, tout en les mentionnant au bas de la page. Nous avons aussi introduit une ponctuation, car le texte ne se présente qu'avec un seul signe de ponctuation, un point d'interrogation après *mau* (v. 36), qui nous semble bien être de la plume de Ramond. En revanche, pour des raisons techniques, nous ne reproduirons pas les notes marginales de Ramond, mais nous en ferons mention en bas de page aux endroits où elles sont citées dans notre exposé.

TEXTE.

- (f. 25) *Extrait d'une comédie en patois d'Ambert
comprise dans un cahier copié par un
habitant d'Ambert en 1687.*

Scène première.

Daphnis, et Bleynot, pere de Cloride

Bleynot

Jésu l'o grant tourmen per gaigna quauquo chauzo
quan lou peïnso en lou eiffans ; jamais lou ne repauzo :

- lou liour masso ticon en buaucop de tourmen.
 4 Et s'en nen sabj gra ou mangeon follamen.
 Chi' ou ayot lou mouyen qu'iou, perqué per la guiaro
 you viourot pu conten qu'iou ne fau soubre tiarro,
 you n'ourio pa le soin ni mesmo le tourmen
 8 de marida ma filho et ly charcha d'argen.
 Le Mearle nou outé tot : davant qu'iau non prenguessou,
 you ayo per le mieu dou cen icus en pesso,
 12 ma lou chogué trouba per paya ma ransot
 ou be ou me cholio purit dien la prisot.
 Tou lou ans dex chiters de blo iou semenavo,
 la tiarro d'aque tent may qua ne rapourtavo ;
 16 et sabé chi le blo se vendio bé per tot,
 you valio sen mieuty un icu le cartot,
 you n'ayo cent chiters et de bouno mesuro.
 Lo me cholia prita bien souven sen usuro
 20 en mon pauri vegi que fagion pouo de flour
 de fougeyro ou d'alhans, qu'éro un pau melhour.
 Aquo my bé changea ! Ma ce que may me graivo,
 aneu, chi'ou liour n'emprunte, m'en fau paya la veno !
 24 Liours pritavo bé a dou, ma cregea veramen
 que dodipu s'ei bé vedu de changeamen.
 Jésu le paure ! Teu eiffans, quan m'en souvente,
 you ne pouode jamay me teni de pura !
 28 Un jouo devé mati qu'éro na laboura,
 lou grand arcabugio vengueront deratado,
 entreron dien Lontsaud lé ayo ma maynado ;
 y trouberon la may vout éro mon argen,
 32 ly bouteron la mouot, le priron bravemen,
 (f. 26) n'en meneron mon fe et touto ma chevado,
 mon blo et mon fremen qu'éro d'aquelo nado.
 Le blo et le fremen sobrerou ou chavau,
 36 sy vou jamay vedu coumetre tant de mau ?
 Vun homme devé Eimbert me prité quel homorno :
 you n'ayo per le mieu trento betia de corno,
 sen conta quatre buou de cent francs le pare.
 40 Enchy, de tout aquo y me leisséron le,

3 ticon : n écrit par-dessus. — 8 filho : observation de Ramond en marge concernant la valeur phonétique de la graphie lh, v. *Commentaire* ; l'y. — 15 qu'a nen. — 17 icu : i écrit sur j. — 20 paurj. — 21 alhans : observation de Ramond en marge concernant la valeur phonétique de la graphie lh ; melhour : Ramond, dans la marge : « se prononce également meillous ». — 22 be. — 23 l'ieur. — 24 be. — 25 be. — 26 ou m'ensouvente ? — 28 de vé. — 29 de ratado. — 30 Lonstaud. — 32 l'y. — 34 ero. — 35 fremen : premier e écrit sur o. — 37 Vun : observation de Ramond en marge concernant la prosthèse d'un v dans les dialectes auvergnats, v. *Commentaire* ; de vé. — 40 touta quo.

- boutéron le fuo pau après dien ma grangco.
 D'ou vire solamen aquo era chauzo itrango :
 apres voui tot pilhat y s'outeyron d'ichy !
- 44 La paix veingé adon dien treyto lo pay.
 Dedien uo ou dex ans que la paix fugue fayto,
 La perocho d'Eimbert fugué de tot refaito ;
 treytou lou paysant fagion de liour profey.
- 48 Ma pu Bassé vinguet, que figuet cent cos pey :
 après vi tot pilhat you nous enprisonavo ;
 cholio paya ransot ou, me fe, iau nous tuavo.
 Le chiége après Bassé de Mechieu de Nemours
- 52 nous figuet veramen chienty forço doulours :
 Eimbert agué adon un assaut bé terrible.
 Hela ! depu que tent m'ey eita impouchible
 de massa quauquo chausa ; iou ne vivete ma.
- 56 Et pu voutri vezé qu'ai perdu la fana
 que, chi n'éro l'adju que me fay ma Clorido,
 lia dex ans qu'iou chiria deja privo de vido.

Commentaire.

1. Il ne peut être question que nous discussions ici de tous les traits linguistiques du texte, non seulement à cause de la place relativement réduite dont nous disposons, mais surtout parce que la plupart d'entre eux ont déjà été étudiés par Albert Dauzat dans les différentes publications qu'il a consacrées à la Basse-Auvergne. Nous avons pensé qu'il serait bien plus intéressant de signaler les traits qui caractérisent ce texte par rapport, d'une part, au *Fragment comique en dialecte auvergnat intercalé dans une « Passion » en français* analysé par Dauzat dans sa *Morphologie du patois de Vinzelles*¹ et, d'autre part, par rapport aux données que nous fournissent les publications de Jacques Jarsaillon² et de Régis Michalias³. A notre

42 a quo'era. — 43 vou i, corrigé (par Ramond ?) en vou-i. — 44 a don, n écrit sur u. — 52 forco. — 53 a don, corrigé (par Ramond ?) en a-don. — 55 chausa : au écrit par-dessus. — 56 voutri : o corrigé (par Ramond ?) en a. — 57 nero.

1. *Études linguistiques sur la Basse-Auvergne : Morphologie du patois de Vinzelles*. Bibliothèques de l'École des Hautes-Études, fasc. 126 (Paris : E. Bouillon, 1900), p. 243-264.

2. *Œuvres poétiques en patois d'Auvergne*, p. p. J. COUDERT et B. PETIOT. Paris : H. Champion, 1929 (Jarsaillon vécut de 1840 à 1893 et fut curé à Chabreloche, ar. Thiers, c. Saint-Rémy-sur-Durolle, mais son patois est celui des
 (Voir note 3 page 23.)

regret, nous avons dû écarter les données de l'*ALF*, point 809 (Ambert) exploré en 1901, car le « sujet (cordonnier d'une quarantaine d'années) a trompé Edmont en lui disant qu'il était d'Ambert ¹ ». En revanche, nous avons mis largement à contribution les travaux d'Albert Dauzat sur la Basse-Auvergne ², d'autant plus que le hameau de Vinzelles (com. Bansat, c. Sauxillages, ar. Issoire) ³ n'est séparé du Bassin d'Ambert que par les Monts du Livradois, s'élevant à 1 210 m d'altitude à Notre-Dame-de-Mons au Sud-Ouest d'Ambert. Enfin, nous n'avons pas négligé non plus de consulter les travaux magistraux que P. Gardette a dédiés

Granges, com. de Thiolières, ar. et c. Ambert). Contrairement à ce que nous disions dans *BDP*², n° 3.2.8.4.11., le glossaire de l'édition de Coudert et Petiot nous fut assez utile dans l'analyse de ce texte, certainement plus utile que celui de Michalias (cf. n. 3 ci-dessous), malgré les modernisations presque impardonnables que les éditeurs ont fait subir à l'orthographe de l'auteur.

3. Michalias, pharmacien à Ambert et félibre auvergnat, publia des recueils de vers en patois ambertois (cf. A. DAUZAT, *Les parlers auvergnats anciens et modernes. Bibliographie critique (jusqu'en 1927)*, in : *RLiR*, 4, 1928, 81, n° 78) et est l'auteur d'*Éléments abrégés de grammaire auvergnate (dialecte des environs d'Ambert, Puy-de-Dôme)* ; Ambert : Migeon, 1906. in-8° 218 p. (est-ce la même publication que celle signalée par DAUZAT, *op. cit.*, p. 90, n° 136, comme « *Essai de grammaire auvergnate*, Ambert, Migeon, 1907, in-12, 216 p. » ?) et d'un *Glossaire de mots particuliers du dialecte d'oc de la commune d'Ambert (Puy-de-Dôme)*. Paris : H. Champion, 1912 (cf. *BDP*², n° 3.2.8.4.10.).

1. A. DAUZAT, in : *RLiR*, 14 (1938), 104 n. 2. — Cf. aussi la note 2 de Dauzat à la p. 85 de *RLiR*, 14 : « La notation *usè*, oiseau, de l'*ALF* à Ambert (809), est fausse, comme bien d'autres de ce point : c'est *æusé* (cf. le Glossaire de Michalias). »

2. *Études linguistiques sur la Basse-Auvergne : Phonétique historique du patois de Vinzelles (Puy-de-Dôme)*. Université de Paris, Bibl. de la Fac. des Lettres, n° 4 (Paris : F. Alcan, 1897) ; *Morphologie...* (cf. n. 1, p. 22) ; *Géographie phonétique d'une région de la Basse-Auvergne*. Thèse de Doctorat à la Fac. des Lettres de Paris (Paris : H. Champion, 1906) ; *Géographie phonétique de la Basse-Auvergne*, in : *RLiR*, 14 (1938), 1-210 ; *Glossaire étymologique du patois de Vinzelles* (cf. *BDP*², n° 3.2.8.4.12.).

Nous avons consulté en outre G. HERZIG, *Beitrag zur Kenntnis der Auvergne. Vergleichende Darstellung des Lautstandes dreier Orte (Vertaizon — Picherande — Begut Les Vabres)*. Forschungen zur romanischen Philologie, Heft 8. Münster/Westfalen : Aschendorff, 1959 (cf. *BDP*², n° 3.2.8.1.2.). En revanche, la publication de J. CHATAING, *Vocabulaire français-patois de la vallée supérieure de l'Ance (Puy-de-Dôme, cantons de Saint-Anthème et de Viverols en partie)*. Clermont-Ferrand, 1934 (cf. *BDP*², n° 3.2.8.4.8.), n'était pas à notre disposition.

3. Nous profitons de l'occasion pour signaler une erreur que Jules GILLIÉRON, *Généalogie des mots qui désignent l'abeille* (Paris, 1918), p. 92, avait commise en confondant le hameau de Vinzelles exploré par Dauzat avec un homonyme situé plus au Nord, dans le canton de Lezoux, ar. Thiers (cf. aussi A. DAUZAT, in : *RLiR*, 14, 2 n. 2).

à son pays d'origine, le Forez ¹, ni ceux de M^{lle} M. Gonon ² et d'Eugène Veÿ ³. Il va sans dire que le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de Walther von Wartburg nous a rendu des services inestimables, dont on trouvera les résultats surtout dans le *Glossaire* (pp. 43-44), qui, à part les mots et formes les plus caractéristiques de l'*Extrait d'une comédie en patois* copié en 1687, comprend aussi ceux de la discussion linguistique.

2. Depuis la deuxième moitié du x^ve siècle, date probable de la composition du *Fragment comique* (rédigé, il est vrai, dans la capitale, Clermont), et l'époque de la rédaction de la *Comédie*, la pénétration du français ⁴ a aussi fait des progrès très rapides dans une petite ville de province telle qu'Ambert. Mais contrairement à Dauzat ⁵, nous préférons ne pas trop insister sur les vocables français — ceux-ci s'offrent trop facilement à la plume d'un ecclésiastique cultivé — pour, au contraire, attirer l'attention sur des calques morphologiques et phonétiques d'expressions et tournures françaises, telle que *sabj gra* 'sache gré' (v. 4), *iou ayot lou mouyen* ' (que) il ait le moyen ' (v. 5), *you n'ourio pas le soin ni mesme le tourmen* ' je n'aurais pas le souci ni même la peine ' (v. 7), *paya ma ransot* ' payer ma rançon ' (v. 12), *purit dien la prisot* ' pourrir dans la prison ' (v. 13), etc., etc. Le matériel linguistique est encore du patois, dans la majorité des cas, mais l'esprit en est bel et bien français.

3. Encore faut-il préciser que ce que nous venons de dire ne s'applique qu'aux éléments du vocabulaire à caractère plutôt abstrait. Le vocabulaire d'usage courant provient toujours du fonds indigène occitan, même dans cette vallée de la Basse-Auvergne orientée vers le Nord, domaine du français. Notre petit *Glossaire* en témoignera, de sorte qu'il nous suffit de rapporter ici quelques exemples frappants. Par exemple *ticon* 'quelque chose' (v. 3), < *QUID(D)AMCUM, avec le *t-* caractéristique de l'Auvergne (pour *k-*), est un mot qui n'est attesté que dans le Languedoc et le Massif Central (cf. *FEW*, 2, 1469 a). Ou encore *cartot* s. m. 'mesure de capacité pour le grain, de 40 l environ ⁶' (v. 17), mot qui, d'après la

1. *Géographie phonétique du Forez* (Mâcon : Protat, 1941) et *Études de Géographie morphologique sur les patois du Forez* (Mâcon : Protat, 1941).

2. *La Vie familiale en Forez au XIV^e siècle et son vocabulaire d'après les testaments* (Paris : Les Belles Lettres, 1961).

3. *Le Dialecte de Saint-Étienne au XVII^e siècle* (Paris : H. Champion, 1911).

4. Cf. A. BRUN, *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi* (Paris : H. Champion, 1924), p. 52-56 et 473.

5. *Morphologie...*, p. 256.

6. Cf. R. MICHALIAS, *Glossaire...*, p. 80 a (*quarto* '...équivalent à deus *quartous*').

documentation dont nous disposons, appartient, dans l'acception mentionnée ci-dessus, exclusivement à Ambert ; dans le Forez voisin, p. ex., le *cartal* ou *quartal* équivalait, en effet, au double, à 80 l environ, tout au moins au XIV^e siècle ¹. La tournure *m'en souvente* ' je m'(en) souviens ' (v. 26), est également très régionale, car d'après le *FEW*, 12, 377 b, l'aire de *se souventa* ne s'étend que de Saint-Étienne ² et du Vivarais au Dauphiné ³ ; vu le contexte, il est d'ailleurs fort possible qu'il faille lire *m'ensouvente*, composition qui n'est attestée, jusqu'ici, qu'à l'Est du Rhône (cf. *FEW*, loc. cit.). Et, pour finir, citons la forme déglutinée *nado* ' année ' (v. 34), particulière à la Basse-Auvergne, puisqu'elle est donnée par Malval, qui se base sur le dialecte de Clermont-Ferrand ⁴ et est confirmée par Jarsaillon ⁵ pour la région d'Ambert.

4. Le VOCABULAIRE offre en lui-même quelques difficultés, dont une partie pourrait être due à l'état corrompu dans lequel ce texte nous est parvenu. Voici d'abord le subst. *mieuty* au v. 17 : *you valio sen mieuty un icu le cartot* ' il (sc. le blé) valait un écu le quartaut sans *mieuty* ', où *mieuty* désigne probablement la notion abstraite d' ' adjonction ' tout en étant le même mot que fr. *méteil* (aurait-il gardé dans notre texte une signification plus proche de l'étymon *MIXTILIUM ?). Mais la phonétique n'est pas correcte. Le *i* est le reflet de la palatalisation des labiales propre à la majeure partie du département du Puy-de-Dôme, que Dauzat a relevée ⁶, mais par ailleurs comment s'explique le *u* de la triphthongue ? Grâce aux données de l'*ALLY*, qui a fait des relevés à 10 km au nord-est d'Ambert à Valcivières (point 47), nous savons que la forme indigène est *miklò* (carte 46 légende), ce qui rappelle la forme *meclia* ' fourrage,

1. Cf. M. GONON, *La Vie familiale en Forez...*, p. 259 b. D'après É. LITTRÉ, *Dict. de la langue fr.*, p. 1404 b, le *quartaut d'Auvergne* contenait même 152 litres.

2. Cf. Eug. VEÏ, *Le dialecte de Saint-Étienne au XVII^e siècle*, p. 495 ; G. STRAKA, *Poèmes du XVIII^e siècle en dialecte de Saint-Étienne (Loire)* (Paris : Les Belles Lettres, 1964), t. II, p. 203.

3. Il est vrai que P. PANSIER, *Hist. de la langue prov. à Avignon du XII^e au XIX^e siècle*, t. III (Avignon : Aubanel, 1927), p. 71 b, cite une fois *s'ensouventa* ' se souvenir ', daté de 1774, provenant de sa documentation avignonnaise. Le mot serait-il dû à la plume d'un notaire d'origine dauphinoise ?

4. Cf. *BDP*², n° 3.2.8.4.4. Cf. aussi F. MISTRAL, *Lou Tresor dóu Felibrige*, t. II (Aix-en-Provence, 1886), p. 392 : « *nado pour annado* (année), *en Auvergne* », mais Mistral puise, pour ce qui est de l'Auvergne, dans l'ouvrage de Malval, voir son art. *Diciounari* (t. I, p. 798 c).

5. *Glossaire*, p. 423 a.

6. *RLiR*, 14, 1938, 148 sqq. (sur *mi-* voir p. 151) et carte 7.

mélange pour les bestiaux ; mélange de grain ' citée par Louis-Pierre Gras ¹ et *mecla*, *meycla*, *miclea* des Testaments du XIV^e siècle ² pour le Forez, ainsi que *mescle* ' méteil ' d'Olivier de Serres, *Le theatre d'agriculture et mesnage des champs* (Paris, 1600) ³, qui était originaire du Vivarais. D'autre part, Dauzat relève les formes *beytias* (v. 130) et *Mallegueype* (pour *bestias*, -*guespa*) dans le *Fragment comique* clermontois ⁴, de sorte que nous sommes enclin à voir dans *mieuty* une mauvaise graphie de **mieyty*, produit de contamination du mot indigène correspondant à anc. prov. *mescla* avec le mot français *méteil*. — Un autre mot problématique est *de ratado* (v. 29), que nous n'avons pu retrouver nulle part ailleurs. Nous proposons de lire *deratado*, adverbe formé anciennement avec la désinence bien connue au moyen âge, -s final, qui de bonne heure a disparu dans le dialecte auvergnat ⁵. Anc. prov. **deratadas* adv. serait alors à rattacher au verbe **desratar* ' courir aussi vite que les chiens auxquels on a enlevé la rate (pour les rendre plus propres à la course) ⁶ ' ; aussi avons-nous traduit ce mot par ' à toute vitesse '. Par sa fonction adverbiale, le mot semble avoir perdu son rapport avec le verbe **desratar*, de sorte que *de(s)-* fut interprété comme la préposition *de* qui sert si fréquemment d'élément composant un adverbe dans le dialecte auvergnat ⁷ ; aussi l'auteur (?) de cette pièce l'a-t-il détaché. — Un troisième mot nécessite encore un commentaire : *sobreron* (v. 35). Le sens du vers est clair : ' (ils) chargèrent le blé et le froment sur le cheval ', mais il doit s'agir d'une contamination sémantique de l'anc. prov. *sobrar*, de SUPÉRARE ⁸, avec la prép. *sobre* ' sur ' ; d'après ces rapprochements, ce serait donc un hapax.

5. La PHONÉTIQUE de ces graphies est évidemment difficile à déterminer. Dans sa présentation, nous allons suivre de près l'analyse d'Albert Dauzat du *Fragment comique* clermontois, afin de faciliter la comparaison.

1. *Dict. du patois forézien* (Lyon : A. Brun, 1863), p. 100.

2. M. GONON, *La Vie familiale en Forez...*, p. 200.

3. Cité ap. FEW, 6/2, 163 b, sub MISCLARE.

4. *Géographie phonétique d'une région de la Basse-Auvergne*, p. 38.

5. Cf. A. DAUZAT, *Morphologie...*, p. 204.

6. Cf. FEW, 16, 673 b. Notre mot serait alors un argument de plus contre une dérivation de *rate* du moyen néerl. *rate* ' rayon de miel ' à cause de la date de notre texte, qui rend une dérivation comme celle-ci d'un mot néerlandais dans un province de langue d'oc très improbable.

7. Cf. A. DAUZAT, *Morphologie...*, p. 203 sqq.

8. Cf. FEW, 12, 435 b.

A. *Consonnes* : a. Un trait du dialecte auvergnat qui avait frappé Ramond tout particulièrement, c'était la mouillure du *l* ; en trois endroits, il consacre une note marginale à ce sujet. Une première fois à propos de la graphie *filho* (v. 9) : « l'h après l mouille l'l comme en Gascon et en Portugais en sorte que *filho* se prononce *fillo* comme en français *fille* ». Plus tard à propos d'*alhans* et de *melhour* au v. 21 : « *alhans* se prononce *allans* avec l'l mouillé. *melhour* se prononce également *meillour* ». Et finalement à propos de *pilhat* (v. 43) : « *pilhat* se prononce *pillat* mouillé ». Il va de soi que Rambert ne fit pas ses remarques en vue du dialecte d'Ambert mais plutôt de celui de Clermont-Ferrand. En effet, Albert Dauzat¹ observe qu'on trouve « sur la rive gauche de l'Allier *ly* très net et général à La Roche-Blanche en 1903, encore à Royat en 1919 », donc dans les environs immédiats de Clermont. Mais, en outre, « *ly* est conservé dans la région d'Ambert (jusqu'à Saint-Romain et Saillant inclus) ainsi que dans le massif entre Dore et Allier »². Notre texte ne se distingue donc pas à cet égard du *Fragment comique*³, pas plus que les deux patois modernes respectifs. — En revanche, le *Fragment comique* note le *n* mouillé par *nh*, *inh* et *ignh*⁴, tandis que le seul exemple de notre *Extrait* qui contienne *n* mouillé est écrit dans la tradition française de l'époque : *gaigna* 'gagner' (v. 1).

b. Comme dans le *Fragment comique* de 1477, *c + A* continue à être noté par *ch* : *chauzo* 'chose' (vv. 1, 42), *chogué* '(il) fallut' (v. 12), *cholio* '(il) fallait' (vv. 13, 50), *cholia* (v. 19), *chausa* (v. 55), *changea* 'changé' (v. 22), *changeament* (v. 25 ; forme adaptée du fr. ?), *chavau* 'chevaux' (v. 35). Or, il y a un cas qui semble échapper à cette graphie traditionnelle, à savoir le toponyme *Lonstaud* (v. 30), qui était encore au XVIII^e siècle un lieu-dit de la commune d'Ambert, correspondant à fr. *Long-Chaud* ou *Long-Chaux*⁵. Il est probable que *st* est une erreur du scribe pour *ts*, mais il est curieux de noter qu'aujourd'hui, Ambert forme, avec Olliergues (en aval d'Ambert, également dans la vallée de la Dore), les centres d'un îlot qui s'adosse à la chaîne du Forez et dans lequel *c + A* se présente sous la forme *te-*⁶ : est-ce que cela signifie que *te* serait relativement

1. *RLiR*, 14, 1938, 129.

2. A. DAUZAT, *loc. cit.*

3. Cf. A. DAUZAT, *Morphologie...*, p. 259.

4. Cf. A. DAUZAT, *loc. cit.*

5. Nous devons cette identification à M. R. SÈVE, conservateur en chef des Archives pour la Région d'Auvergne, qui nous signale en outre qu'il existait au XVIII^e siècle dans la paroisse d'Ambert une papeterie de ce nom.

6. Cf. A. DAUZAT, in : *RLiR*, 14, 1938, 122 et carte 5.

moderne, c'est-à-dire un résultat dérivé d'un état plus ancien *ts*- ? Si cela était le cas, nous arriverions ici à une conclusion opposée à celle d'Albert Dauzat ¹, qui explique *ts*- comme un résultat secondaire de *tε*-. Mais nous étions arrivé déjà à une autre occasion ² au point de vue qu'il fallait donner raison à Heinrich Morf ³, qui avait établi dès 1911 que *tε* n'est qu'un des résultats secondaires de *ts*. D'ailleurs, vu la situation géographique de l'îlot d'Ambert et d'Olliergues entre la zone uniforme de *ts* au Sud et de *ε* au Nord ⁴, il n'est que naturel de voir dans *tε* un résultat de transition entre *ts* et *ε*, résultat qui est peut-être la valeur qu'on doit peut-être attribuer à la graphie *ch*- ⁵.

c. La notation pour la palatale sonore est *ge* (*g* simple dans le *Fragment comique*) : *mangeon* ' (ils) mangent ' (v. 4), *changea* ' changé ' (v. 22), ' croyez ' (v. 24), *changeamen* (v. 25), *grangeo* ' grange ' (v. 41), *itrango* ' étrange ' (v. 42). La valeur semble avoir été partout celle des patois modernes, à savoir *dj*, comme elle fut indiquée, pour l'îlot d'Ambert et d'Olliergues, par Albert Dauzat ⁶.

d. La lettre *z* est introduite pour indiquer le *s* sonore : *chauzo* ' chose ' (v. 1, 42), *repauzo* ' (il) fait reposer ' (v. 2), *vezé* ' voir ' (v. 56), mais *prisot* ' prison ' (v. 13), *mesuro* (v. 18), *usuro* (v. 19), *enprisonavo* ' (il) emprisonnait ' (v. 49), *chausa* ' chose ' (v. 55), certainement sous l'influence du français.

e. Le résultat de /s/ devant *i*, *y* et *e* est celui auquel on peut s'attendre en Basse-Auvergne, à savoir *ε* ⁷ : *chi* ' si ' (v. 5, 16, 23, 57), *chiters* ' setiers '

1. *RLiR*, 14, 1928, 122.

2. *Études linguistiques sur les parlers valdôtains* (Bern : Francke, 1958), p. 87 et n. 4.

3. *Zur sprachlichen Gliederung Frankreichs*. Tiré à part des *Abhandlungen der Königl. Preuss. Akademie der Wissenschaften vom Jahre 1911* (Berlin : G. Reimer, 1911), p. 15.

4. Cf. A. DAUZAT, in : *RLiR*, 14, 1928, 126 : « Le domaine du *ε* forme un saillant, dont Thiers [aussi dans la vallée de la Dore], ancienne ville industrielle (gagnée au Français dès le XVIII^e siècle) et foyer évident de propagation, occupe à peu près le centre. »

5. Cf. aussi J. COUDERT et B. PETIOT, *Étude grammaticale*, in : J. JARSAILLON, *Œuvres poétiques...*, p. xxxv : « Ambert se trouve sur la limite du *ts* (*dz*) et du *tch* (*dj*). A Ambert même, et en remontant vers le nord, on prononce *tchantè*, mais tout près, à l'ouest et à l'est, à Aubignat et à Valeyres, à 3 km environ, on a encore le *ts*. » Il est donc significatif que R. MICHALIAS, *Glossaire...*, p. 21-24, transcrive tous les mots commençant par *ch*- (orthographe provençale, établie par J. RONJAT) avec *tε* : on a donc dû, à un certain moment (vers 1900), généraliser cette prononciation dans la ville même d'Ambert.

6. *RLiR*, 14, 1938, 122.

7. Cf. A. DAUZAT, *Géographie phonétique...*, p. 19 sqq. ; J. COUDERT et

(v. 14, 18), *chevado* 'avoine (anc. prov. *civada*)' (v. 33), *enchy* 'ainsi' (v. 40), *ichy* 'ici' (v. 43), *chiège* 'siège' (v. 51), *Mechieu* 'Monsieur' (v. 51), *chienty* 'sentir' (v. 52), *impouchible* 'impossible' (v. 54), *chiria* ' (je) serais ' (v. 58). Mais il y a de très nombreuses exceptions, dues à l'influence du français. Ainsi, la prép. *sen* (vv. 17, 19, 39) s'écrit toujours avec *s*, et *cent* (vv. 18, 39, 48) toujours avec *c*, mais aussi le verbe abstrait *m'en souvente* ' (il) m'(en) souvient ' (v. 26) et même les termes agricoles *semenavo* ' (je) semais ' (v. 14) et *sobrerou* ' (ils) chargèrent ' (v. 35) sont écrits avec *s* sous l'influence du français.

f. Dans une petite zone étudiée par P. Gardette ¹, le -s- intervocalique français correspond à *j*. Ainsi, il a noté à Valcivières, à 10 km au Nord-Est d'Ambert, *vèji* 'voisin', *dikaju* 'décousu'. Cette évolution est attestée déjà par notre texte de la première moitié du XVII^e siècle, qui fournit, à côté de nombreux mots « français », tels que *prisot* 'prison' (v. 13), *mesuro* (v. 18), *usuro* (v. 19), *enprisonavo* (v. 49), des formes « autochtones » : *vegi* 'voisin' (v. 20), *fagion* ' (ils) faisaient ' (vv. 20, 47), *cregea* ² 'croyez !' (v. 24), *arcabugieo* 'arquebuse' (v. 29).

g. Un autre phénomène intéressant est l'amuïssement de *s* latin devant consonne, dont les résultats sont assez variés. Voici d'abord l'état des formes : *mesmo* 'même' (v. 8), *outé* ' (il) ôta ' (v. 10), *maynado* 'maison' (v. 30), *betia* 'bêtes' (v. 38), *outeyron* ' (ils) ôtèrent ' (v. 43), *treyto* '« très » tout ' (v. 44), *treytou* '« très » tous ' (v. 47), *eita* ³ 'été (p. p.)'. — Nous n'avons que deux exemples pour le *s* de l'ancienne langue, *mesmo* et *maynado*, mais *mesmo*, vu son origine française, rend fort suspecte la conservation de la sifflante ⁴, *maynado*, en revanche, témoigne de l'évolution à laquelle il faut s'attendre en Basse-Auvergne ⁵. — Les formes *outé*, *outeyron* se comparent à la forme *noustre* relevée par Albert Dauzat dans le *Fragment comique clermontois* de 1477. Dauzat explique la diphtongue comme étant formée de *o* + *s* vocalisé ; cette diphtongue se relève d'ailleurs encore

B. PETIOT, *Étude grammaticale...*, p. XXXV ; P. GARDETTE, *Géographie phonétique...*, p. 49 et carte 8.

1. *Géographie phonétique...*, p. 49.

2. Sur la terminologie analogique -a de la 2^e pers. plur., cf. A. DAUZAT, *Morphologie...*, p. 133.

3. De même encore J. JARSAILLON, *Œuvres complètes...*, p. 419, et R. MICHALIAS, *Éléments abrégés...*, p. 90.

4. Cf. aussi A. DAUZAT, *Morphologie...*, p. 258, à propos de *mesme* (v. 128) dans le *Fragment comique clermontois* de 1477.

5. Cf. A. DAUZAT, *Géographie phonétique...*, p. 40.

dans les dialectes modernes de la région ¹. — Restent les deux mots dont le -s- se trouve devant *t* : *betia* et *treyto*, *treytou* ². Il ne fait pas de doute que -ey-, où y a remplacé s, est le résultat auquel on peut s'attendre dans cette région de l'Auvergne, comme il résulte déjà des graphies occasionnelles du *Fragment comique* clermontois de 1477 avec -ei-, -ey-, parmi lesquelles on trouve *beytias* (v. 130). Que donc notre texte présente la graphie *betia*, peut être une négligence ou une influence du français ; de toute façon, le dialecte d'Ambert tel qu'il fut parlé autour de 1900 a encore *i* : *beitya* ³. — Bien que le s du pluriel soit souvent écrit sous l'influence du français (*eiffans*, v. 2, 26 ; *chiters*, v. 14, 18 ; *alhans*, v. 21 ; *francs*, v. 38 ; *ans*, v. 45, 58 ; *cos* ' litt. coups ; fois ', v. 48 ; *doulours*, v. 52 ; même hypercorrectement *liours* ' eux ', v. 24), il est muet maintenant dans tous les cas, tandis que, dans le *Fragment comique*, il semble s'être amui devant un mot suivant commençant par une consonne, mais être conservé encore devant un mot commençant par une voyelle ou semi-consonne ⁴. Voilà pourquoi l'article masculin est devenu identique au singulier et au pluriel : *lou mouyen* sg. (v. 5) — *tou lou ans* pl. (v. 14), etc. Mais dans le cas du pronom indéfini ' tout, tous ', le dialecte du XVII^e siècle semble avoir établi une opposition entre singulier et pluriel par la qualité de la voyelle : devant l'ancien -*t* du singulier, *o* est ouvert, tandis que devant l'ancien -s du pluriel, *o* est fermé : *treyto lo pay* (v. 44), mais *treytou lou paysan fagion...* (v. 47).

h. Le *n* final de l'adverbe ' bien ', pour lequel Albert Dauzat ⁵ trouvait encore, dans le *Fragment comique*, un cas unique dans lequel le *n* persistait, à savoir lorsque ce mot était intimement lié au mot suivant, a complètement disparu dans le patois d'Ambert au XVII^e siècle : *ou bé ou me cholio purit* (v. 13), *le blo se venio bé per tot* (v. 16), *liours pritavo bé a dou* (v. 24), *sei bé vedu* (v. 25), *bé terrible* (v. 53) ⁶.

i. Le *t* final s'est amui partout. Albert Dauzat suppose ⁷ que ce phénomène date du XVI^e siècle, mais sans fournir de base à son assertion. En effet, notre texte contient bien des -*t* graphiques, même si l'on peut se demander dans certains cas s'il ne s'agirait pas plutôt d'un changement

1. Cf. A. DAUZAT, *Phonétique historique...*, p. 27.

2. Sur la qualité de la voyelle finale, voir plus loin.

3. R. MICHALIAS, *Glossaire...*, p. 10 a.

4. A. DAUZAT, *Morphologie...*, p. 258.

5. *Morphologie...*, p. 258.

6. A côté de *bé*, on trouve aussi la tournure française *bien souven* (v. 19).

7. *RLiR*, 14, 1938, 174.

de terminaison ¹. Mais des graphies telles que *you viouriot* 'je vivrais' (v. 6; cf. *you n'ourio pa* 'je n'aurais pas', v. 7; *you ayo* 'j'avais', v. 11, etc.), *ransot* 'rançon' (vv. 12, 50), *purit* 'pourrir' (v. 13), *la prisot* (v. 13), *le cartot* 'le quardaude' (v. 17), *la mouot* 'la main' (v. 32), *Bassé vinguet que figuet...* 'Basset vint qui fit...' (v. 48; cf. *veingué*, v. 44, *fugué* 'fut', v. 45, 46, *agué* 'eut', v. 53), *philhat* 'pillé' (vv. 43, 49; cf. *eita* 'été', v. 54), etc., montrent clairement que le *t* n'a qu'une pure valeur graphique.

j. Le *r* final après l'accent s'est également amuï depuis longtemps. Dauzat cite ² du *Fragment comique* la forme *seignhe* en ajoutant que « l'*r* de *seigner* (147) est orthographique ». Dans notre texte, on trouve *gaigna* 'gagner' (v. 1), *marida* 'marier' (v. 8), *charcha* 'chercher' (v. 8), *trouba* 'trouver' (v. 12), *purit* 'pourrir' (v. 13), *prita* 'prêter' (v. 19), *paya* 'payer' (vv. 23, 50), *teni* 'tenir' (v. 27), *conta* 'compter' (v. 39), *massa* 'amasser' (v. 55), *veze* 'voir' (v. 56).

k. Un cas intéressant d'assimilation consonantique se présente dans la forme *fana* 'femme' (v. 56). Albert Dauzat ³ croyait encore que la réduction du groupe *m'n* à *n* opposait la Basse-Auvergne au français et au francoprovençal. L'*ALLy* carte 946 lég., a montré, depuis, que le Forez voisin la connaît également; d'ailleurs, grâce à Hans Hafner ⁴, on sait aujourd'hui qu'en francoprovençal, et au Sud-Est en général, elle est même plus ancienne qu'en Auvergne et dans l'occitan à l'Ouest du Rhône. Mais dans la première moitié du xvii^e siècle, l'assimilation est accomplie aussi à Ambert dans ce mot. Cela n'est pas le cas, cependant, dans le deuxième cas, *iou semenavo* 'je semais' (v. 14), qui conserve la voyelle atone *e*, d'ailleurs jusqu'aux temps modernes ⁵; cela est dû sans doute aux formes du verbe à radical accentué. Dans le Forez voisin, c'était la même chose au xvii^e siècle, comme le montre la forme *semena*, qui y a subsisté à côté de *sena* ⁶.

B. *Voyelles* : a. P. Gardette ⁷ a prêté une attention particulière au traitement du A final latin dans son étude phonétique sur les parlers du

1. Dauzat l'a admis p. ex. pour le changement régulier de *-ac* en *-at* dans le *Fragment comique* (in : *RLiR*, 14, 1938, 174).

2. *Morphologie...*, p. 259.

3. *RLiR*, 14, 1938, 174.

4. *Grundzüge einer Lautlehre des Altfrankoprovençalischen* (Bern : Francke, 1955), p. 201. Cf. aussi *FEW*, 3, 449.

5. Cf. R. MICHALIAS, *Glossaire...*, p. 89 a. Cf. aussi *FEW*, 11, 434 a.

6. E. VEÏ, *Dialecte de Saint-Étienne*, p. 137, 489.

7. *Géographie phonétique...*, p. 153 sqq.

Forez en relevant bien des exemples en -o à l'Ouest des Monts du Forez. Albert Dauzat ¹, de son côté, confirme que la vallée de la Dore se trouve dans une zone compacte dans laquelle -A a évolué en -o. Or, notre *Extrait* atteste que ce résultat avait été atteint déjà dans la première moitié du xvii^e siècle, car la très grande partie des mots en -A se présentent avec -o. Il n'y a que *fana* 'femme' (v. 56) qui fasse exception, apparemment. Albert Dauzat ² note, pour les régions d'Ambert, de Vinzelles, de Besse, de Biollet, etc. *fenâ*, -o comme résultat moderne. La forme *fana* est due peut-être à la rime avec *ma* 'plus' (v. 55), mais il est plus probable, nous semble-t-il, de voir dans cette forme un des cas accentués sur la voyelle finale dont parle P. Gardette dans sa *Géographie phonétique...*, p. 252 sqq., cas qui sont particulièrement fréquents dans les parlers occitans du plateau de Saint-Bonnet-le-Château à l'Est de la vallée de la Dore. Il est vrai que l'accent déplacé sur la finale n'y a pas empêché la voyelle finale d'évoluer en -a, -o, mais nous n'avons aucun renseignement sur l'ancienneté de cette évolution. — Le deuxième cas qui présente -a pour -o est *betia* au v. 38. Mais cela ne saurait nous étonner, puisqu'il s'agit d'un pluriel (*trento betia*), le -s de -AS s'étant amuï en allongeant la voyelle, qui, à bien des places en occitan, ne s'est pas vélarisée, probablement pour marquer l'opposition avec le singulier ³.

b. Dans le *Fragment comique* de 1477, Albert Dauzat ⁴ a trouvé la forme *po* (v. 166) pour 'pain'. Comme Jules Ronjat ⁵ observe à juste titre, il faut que l'évolution de A + N roman > o soit ancienne pour que s'explique en auvergnat septentrional la diphtongue moderne qu'il a notée pour Ambert, Vinzelles, Usson (c. Sauxillanges), Monton (com. Veyre-Monton) et au Mont-Dore, localités auxquelles nous pouvons ajouter celles où P. Gardette ⁶ a trouvé la même diphtongue : Boisset-lès-Mont-rond, Gumières et Valcivières *pwó* 'pain', et à Gumières et Boisset *mwa* 'main'; Jacques Jarsaillon (1840-1893), du hameau des Granges (com. de Thiolières, 6 km au Nord-Ouest d'Ambert), écrit *fouon* 'faim'. Or, nous trouvons dans l'*Extrait* de la première moitié du xvii^e siècle déjà des formes diphtonguées : *pouo* 'pain' (v. 20) et *mouot* 'main' (v. 32).

1. *RLiR*, 14, 1938, 66.

2. *RLiR*, 14, 1938, 174.

3. Cf. A. DAUZAT, *Morphologie...*, p. 26; J. RONJAT, *Gramm. istor.*, t. III, p. 20, § j.

4. *Morphologie...*, p. 260.

5. *Gramm. istor.*, t. I, p. 192.

6. *Géographie phonétique...*, p. 135.

c. A Olliergues et au Brugeron (c. Olliergues), P. Gardette a relevé ¹ la forme *garsó* 'garçon' ; c'est très probablement le même phonème qu'a voulu décrire le scribe de notre *Extrait* lorsqu'il a noté *ransot* (v. 12) et *prisot* (v. 13). — Pour le reste, l'ancien o fermé du latin avait évolué a u avant notre texte déjà. Dauzat ² relève l'orthographe *ou* déjà dans le *Fragment comique* de 1477, à côté de l'orthographe traditionnelle o : *vous*, *poues*, *lourdass*, *tout*, etc. Notre *Extrait* écrit de même *lou* 'il ; les' (v. 2), *liour* 'leur' (v. 3), *iou* 'je' (v. 5), *mouyen* (v. 5), *tourmen* (v. 8), *nou outé* ' (il) nous ôta' (v. 10), *dou* 'deux' (v. 11), *trouba* 'trouver' (v. 12), etc. — Un cas particulier est *buou* 'bœufs' (v. 39). Cette forme rappelle d'une part *bueu*, forme attestée en Forez au moyen âge ³, et d'autre part *byñ* 'bœufs' non à Ambert mais aux environs de Thiers (*ALF*, c. 141, point 806 ; à Ambert, Edmont a relevé *byñ*) ; cela indique bien la position intermédiaire qu'occupe le *buou* de notre texte par rapport aux formes médiévale et moderne. Le cas de *fuo* 'feu' (v. 41) se laisse comparer : l'*ALF*, c. 558, signale à Ambert la forme *fyñ*, tandis qu'en anc. occitan, elle était *fuoc* (à côté de *foc* ; dans les dictionnaires, aucun exemple de l'Auvergne n'est attesté mais du Languedoc et du Rouergue). *fuo* de notre texte rappelle d'ailleurs la forme identique dans les anciens dialectes de Vaud et de Fribourg ⁴, ce qui prouve le caractère ancien de cette forme. — Le seul exemple qui témoigne du passage bien connu dans les parlers auvergnats de u à u ⁵ est *purit* 'pourrir'. Mais il s'agit là d'une évolution ultérieure d'un ancien *poirir*, qui a abouti au même résultat encore à bien d'autres endroits ⁶, aussi au XVII^e siècle à Saint-Étienne ⁷.

d. Pour ce qui est du e protonique, il est devenu i devant un ancien s ⁸. C'est ainsi que le scribe de notre *Extrait* écrit *icus* 'écus' (vv. 11, 17), *chiters* 'sétiers' (vv. 14, 18), *prita* 'prêter' (v. 19), *pritavo* '(je) prêtais' (v. 24), *prité* '(il) prêta' (v. 37), *dodipu* 'depuis lors ; anc. occit. *despois*'

1. *Op. cit.*, p. 138.

2. *RLiR*, 14, 1938, 57.

3. E. VEÏ, *Dialecte de Saint-Étienne...*, p. 34 et 35 n.

4. Cf. H. HAFNER, *Grundzüge...*, p. 113 sqq.

5. Cf. A. DAUZAT, in : *RLiR*, 14, 1938, 57-60.

6. Cf. *FEW*, 9, 639 b-640 a.

7. Cf. E. VEÏ, *Dialecte de Saint-Étienne...*, p. 467.

8. Cf. aussi G. HERZIG, *Beitrag zur Kenntnis der Mundart der Auvergne*, p. 29. — Signalons que d'après A. DAUZAT, in : *RLiR*, 14, 1938, 97, ce i protonique serait général dans les parlers auvergnats, assertion que nous n'avons pas le moyen de contrôler dans notre texte.

(v. 25), *itrango* 'étrange' (v. 42). Le même phénomène se retrouve dans le dialecte moderne : Jarsaillon écrit *difia* 'défiant', *diproufita* 'gaspiller', *ditchala* 'déceler', *ditria* 'sevrer', etc. Mais ce passage ne s'accomplit que lorsqu'une consonne précède : contrairement à Vinzelles ¹, l'ancienne diphtongue est conservée lorsque le mot commence par une diphtongue : *eiffans* 'enfants ; anc. occit. *efans*' (vv. 2, 26), *eita* 'été (p. p.)' (v. 54), comme c'est encore le cas de nos jours ² ; c'est ainsi que Jacques Jarsaillon écrit aussi *eibrantcha* 'arracher les membres', *eipessa* 'mettre en pièces', *eissarta* 'défricher', *eiteillo* 'étoile', etc. — Un autre mot mérite encore une attention spéciale : *iou chiria* 'je serais' (v. 58), forme qui se retrouve également telle quelle chez Jacques Jarsaillon ³. Le *e* de *eria* s'est changé en *i* sous l'influence du *i* subséquent ⁴.

e. *e* suivi de double *r* ou de deux consonnes dont la première est un *r* est passé à *a*, comme déjà dans le *Fragment comique* clermontois de 1477, qui atteste *farrar* 'ferrer', *pardut*, *par* ⁵. Ainsi, notre *Extrait* présente les formes *guiaro* 'guerre' (v. 5) ⁶, *tiarro* 'terre' (vv. 6, 17), *charcha* 'chercher' (v. 8), comme dans une bonne partie des patois modernes de la Basse-Auvergne, notamment de l'Est ⁷. La forme *mearle* 'merle, ici surnom (cf. Introduction)' (v. 10) témoigne bien de l'état intermédiaire, dont parle aussi Dauzat ⁸, qui appelle ce changement un « dédoublement » de la voyelle *e*, phénomène qui, à son avis, a le plus d'extension dans le Nord-Ouest, dans la région d'Herment. Mais P. Gardette ⁹ a montré qu'il s'agit là d'un cas très courant de diphtongaison spontanée, commun à tous les parlers qu'il avait explorés, aussi bien à ceux de la frontière orientale de la Basse-Auvergne qu'à ceux du Forez ; dans cette dernière région, ce phénomène est encore plus actif puisqu'il se produit dans une syllabe ouverte devant *r* ou *l* ou dans un mot à fin vocalique : *sè_a* 'soif ; sept', *pè_ara* 'poire', *sè_ala* 'chaise' se dit à Arthun (point 37 de l'ALLy). En

1. Cf. A. DAUZAT, *Glossaire étymologique...*, p. 385-398.

2. J. JARSAILLON, *Œuvres complètes...*, p. 419.

3. *Loc. cit.* R. MICHALIAS, *Éléments abrégés...*, p. 17, écrit *cherià*, et à la p. 91 *serià* et *sirià*, avec « prononciation chuintante ».

4. Cf. A. DAUZAT, *Morphologie...*, p. 188.

5. A. DAUZAT, *Morphologie...*, p. 260.

6. J. JARSAILLON, *Œuvres poétiques...*, p. 421 a, présente la forme plus avancée (ou plus indigène ?) *diaro*.

7. A. DAUZAT, in : *RLiR*, 14, 1938, 74.

8. *Loc. cit.*

9. *Géographie phonétique...*, p. 214.

Basse-Auvergne, ce trait est loin d'être général ¹; dans notre texte, nous trouvons avec *e* (gallicismes ?) *terrible* (v. 53), *perdu* (v. 56). — Et que dire de la forme *perocho* 'paroisse' (v. 46) ? La forme avec *per-* est attestée non seulement en ancien picard, mais aussi en ancien fribourgeois, ancien bressan, en dauphinois jusqu'au ^{xvii}^e siècle ². Est-ce une forme hyper-correcte ou faussement rapprochée de la préposition latine *per* par le clergé ?

f. Une autre forme curieuse est le nom de la ville Ambert : *Eimbert* (vv. 37, 46, 53), qui est attesté comme *Ambert* déjà en 1095 ³ et expliqué par conséquent comme **Amberitus*, du gaul. *ambe* 'rivière' et *ritos* 'gué'. Mais d'après l'*ALF*, c. II, ce nom se prononce encore aujourd'hui à Ambert comme *ẽ_mbẽr*, ce qui ne concorde pas avec cette explication, car *A* + nasale en syllabe fermée *y* apparaît comme *ã* ou sporadiquement comme *õ* ⁴. Par ailleurs, il existe dans les parlers auvergnats un autre *ã*, à savoir celui qui est développé secondairement à partir de *ẽ*. « Cette nasale est toujours ouverte, ce qui explique son passage à *ã* dans le Sud-Ouest et le Sud à partir d'Issoire inclus », notait Albert Dauzat ⁵. C'est ce qui explique probablement pourquoi, dans la capitale de Clermont, on a prononcé le nom de lieu en question avec *ã*, tandis que, dans la vallée de la Dore, on a conservé le son *ẽ*. Cela mettrait donc en doute l'étymologie proposée par Dauzat et Rostaing, que nous venons de mentionner ci-dessus. Hermann Gröhler ⁶, lui, pensait au nom de personne germanique *Andebert* ou *Angeb- bert*, vu que *Cortambert* (Saône-et-Loire, ar. Mâcon, c. Cluny) remonte à *Cortis Ansberti*. Bien que cette solution ne soit pas non plus acceptable pour les raisons indiquées, il peut s'agir, en effet, d'un nom de personne, car il est connu que les noms propres chrétiens ou germaniques employés au génitif peuvent servir tels quels de noms de lieu ⁷. C'est le nom germanique de personne, *Imbert*, qui répond non seulement à toutes les exigences

1. Cf. A. DAUZAT, in : *RLiR*, 14, 1938, 74 ; G. HERZIG, *Beitrag...*, p. 23, § 8, ne cite aucune forme en *a* devant *r* à Vertaizon (ar. Clermont-Ferrand).

2. *FEW* 7, 658.

3. A. DAUZAT et Ch. ROSTAING, *Dict. étymol. des noms de lieux en France* (Paris : Larousse, 1963), p. 13 b.

4. A. DAUZAT, in : *RLiR*, 14, 1938, 115 sqq. Des mots repris du français, tels que *bien*, sont entraînés (*byã* à Issoire, Chalus, etc. ; on va jusqu'à *byõ* à Moriat).

5. *RLiR*, 14, 1938, 116.

6. *Über Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen*, t. II (Heidelberg : C. Winter, 1933), p. 296.

7. E. MURET, *Les noms de lieu dans les langues romanes*. Collection de documents linguistiques, III (Paris : E. Leroux, 1929), p. 64 sqq. ; A. VINCENT, *Toponymie de la France* (Bruxelles : Librairie Générale), p. 271, § 694.

phonétiques mais qui est attesté, dès le VII^e siècle, dans la France mérovingienne et carolingienne, au Nord aussi bien qu'au Sud ¹. C'est ainsi que la forme *Eimbert* de notre *Extrait* est un indice fort précieux pour l'étymologie du nom du lieu dont provient le texte : *Imbert*, nom de personne germanique. La forme *Ambert* de 1095, pour laquelle nous ne pouvons pas contrôler la source, est très suspecte, car, à cette époque, on ne s'attend pas nécessairement à une forme vulgaire des noms de lieu. Aussi supposons-nous qu'il s'agit de la copie fort rajeunie d'un document original de 1095 et que *Ambert* est une forme tardive. — La même graphie *ei* devant nasale se retrouve d'ailleurs dans *lou peinso* 'il pense' (v. 2) et *veingué* ' (il) vint ' (v. 44 ; à côté de *vinguet*, v. 48), tandis que ' temps ' est toujours transcrit par *tent* (vv. 15, 54).

g. Les graphies *profey* ' profit ' (v. 47) et *pey* ' pis ' (v. 48) méritent également l'attention, car on s'attendrait normalement à **proufiei* ² et **piei*. Mais dans le cas du dernier mot, on dispose aussi du témoignage de Régis Michalias, qui, en 1906, écrit également *pei* ³. Il faut donc en conclure que le ě ouvert du latin vulgaire n'a pas diphtongué en Basse-Auvergne, ce que confirme indirectement Albert Dauzat ⁴, lorsqu'il signale une tendance importante, dans les parlers auvergnats surtout du Sud de la Basse-Auvergne, à fermer *e* dans toutes les positions.

h. Le traitement de *a* accentué prête également à un nombre de remarques, car il semble que l'*Extrait* présente des résultats qui sont légèrement différents des résultats modernes. Le *Fragment comique* ne nous est d'aucune aide, car *a* y apparaît inchangé : *citas* ' cités ' (v. 148), *communaultas* ' communautés ' (v. 149), *ranas* ' grenouilles ' (v. 188), etc., tandis que l'*Extrait* présente des cas où *a* fut noté *o* : *chogué* ' (il) fallut ' (v. 12), *cholio* ' (il) fallait ' (vv. 13, 50), *cholia* ' id. ' (v. 19), des formes verbales de l'anc. occit. *caler* confirmées par le patois moderne ⁵. — L'autre mot, qui est noté régulièrement avec *o* est *blo* ' blé ' (vv. 14, 16, 34, 35), forme qui n'est pas

1. Cf. E. FÖRSTEMANN, *Altdeutsches Namenbuch*, t. I : *Personennamen*. 2^e éd. (Bonn. 1900), col. 952 ; M.-Th. MORLET, *Les Noms de personnes sur le territoire de l'ancienne Gaule*, t. I (Paris : C. N. R. S., 1968), p. 85 a.

2. Cf. FEW, 9, 427 a : Toulouse *proufiei* (Goudelin, XVII^e s.), Chavanat (Creuse, ar. Aubusson) *proufiei*. — Pour toute cette évolution phonétique, cf. aussi J. RONJAT, *Gramm. istor.*, t. I, p. 151 sqq.

3. *Éléments abrégés...*, p. 128. Cf. aussi FEW, 8, 155 a : anc. occit. *peitz* (de quel texte ?).

4. *RLiR*, 14, 1938, 54.

5. Cf. R. MICHALIAS, *Éléments abrégés...*, p. 112 : *chauli* ' falloir '.

entièrement confirmée par le dialecte moderne : Jacques Jarsaillon, qui représente le patois des Granges (cm. de Thiolières, 6 km au Nord-Ouest d'Ambert) écrit *blia*¹, mais l'informateur d'Edmont pour le point 809, qui n'était pas non plus originaire de la ville d'Ambert (cf. p. 23), disait *blô*. A côté de ces formes en *o*, l'auteur de l'*Extrait* note *gra* 'gré' dans l'expression adaptée du français *sabj gra* ' (il) sache gré ' (v. 4). Qu'en conclure ? Selon Albert Dauzat², l'évolution à *ò* du *a* tonique, devenu final au moyen âge, a été uniforme dans les parlers de la Basse-Auvergne. Cela signifierait que la forme *blo* de l'*Extrait* et celle de l'informateur d'Edmont se conforment à cette règle générale, tandis que la forme *blia* de Jarsaillon en constituerait l'exception. La forme *gra* 'gré' de notre texte serait alors une forme plus littéraire que *blo*. Pour ce qui est des formes de *chau*li ' falloir ', il s'agit d'une extension du *o* de la 3^e sg. prés. ind. *chaut*³; elles ne témoignent donc pas non plus d'une évolution générale de vélarisation du *a* dans la région d'Ambert, celle-ci étant confinée aux montagnes au Nord-Ouest de Clermont-Ferrand⁴.

i. Dans l'immense majorité des cas, le *A* atone est noté *o* : *quauquo* *chauzo* ' quelque chose ' (v. 1), *peinso* ' (il) pense ' (v. 2), *repauzo* ' (il se) repose ' (v. 2), *masso* ' (il) amasse ' (v. 3), *guiaro* ' guerre ' (v. 5), etc. Pourtant, on relève également un certain nombre d'exceptions : *cholia* ' (il) fallait ' (v. 19 ; cf. *cholio* au vv. 13, 50), *era* ' (il) était ' (v. 42 ; cf. *ero* au v. 21), *quauquo chausa* (v. 55 ; cf. *chauzo* au vv. 1, 42), *iou chiria* ' je serais ' (v. 58 ; cf. *you n'ourio pas* ' je n'aurais pas ' au v. 7). Albert Dauzat⁵ n'a pas manqué de faire mention de cette vacillation de timbre, en exceptant Ambert, où le son serait nettement *o* aujourd'hui ; pourtant, tant de localités attestent encore un son intermédiaire *â* même dans l'enquête de Dauzat qu'il est légitime d'en déduire que, dans la première moitié du XVII^e siècle, ce son était nettement plus répandu, y compris dans la région d'Ambert.

j. Parmi les diphtongues, c'est surtout la valeur de la graphie *au* qui est douteuse. Les différentes graphies du *Fragment comique* clermontois ont amené Albert Dauzat⁶ à supposer que vers la fin du XV^e siècle, *au*

1. *Œuvres poétiques...*, p. 420 a.

2. *RLiR*, 14, 1938, 65.

3. R. MICHALIAS, *loc. cit.*

4. A. DAUZAT, in : *RLiR*, 14, 1938, 63 sqq. et carte 2.

5. *RLiR*, 14, 1938, 66.

6. *Morphologie...*, p. 261.

était déjà prononcé *ou*, peut-être même déjà *ou*, en position protonique, tandis que *au* tonique restait encore inchangé. La même distinction s'observe encore dans la première moitié du XVII^e siècle à Ambert, car notre *Extrait* écrit *quauquo chاوز* 'quelque chose' (vv. 1, 42), *quauquo chاوز* (v. 55), *repاوز* ' (il) repose' (v. 2), *fau* ' (il) faut' (vv. 6, 23), *pauri* 'pauvre' (v. 20), *paure* 'pauvres' (v. 26), *chavau* 'chevaux' (v. 35), *mau* 'maux' (v. 36), *pau* 'peu' (vv. 21, 41), *assaut* 'id.' (v. 53; gallicisme ?); aussi est-ce à tort que la forme *voutri* ' (vous) voudriez' (v. 56), écrite à l'origine dans notre copie, a été changée en *vautri* (par Ramond ?). Mais ce fait confirme l'observation d'Albert Dauzat¹, à savoir que les formes *voldriatz* et *valdriatz* de l'ancien occitan avaient donné lieu à des formes identiques, de sorte que l'on pouvait commettre facilement l'hypercorrection *vautri* de l'*Extrait*. En effet, dans notre texte, les formes contenant un ancien *au* inaccentué présentent partout la graphie *ou* : *you n'ourio pas* 'je n'aurais pas' (v. 7), graphie à laquelle il faut donc ajouter la forme faussement corrigée *voutri* ' (vous) voudriez' (v. 56).

k. Dans le *Fragment comique* clermontois de 1477, la diphtongue *oi* tonique médiévale est conservée². Il n'en est pas de même dans l'*Extrait* d'Ambert de la première moitié du XVII^e siècle, bien que notre évidence à ce sujet ne puisse se réclamer que d'une seule attestation : *aneu* 'aujourd'hui' (v. 23), ce qui correspondrait à un anc. occit. *anoit*, de NOCTE³. Ce *-eu* reflète la labialisation du deuxième élément de la diphtongue *oi*, d'où *uœu*, puis *œu*⁴. Ce dernier est un résultat bien fréquent dans les parlers auvergnats⁵, mais dans le centre et l'Est de la Basse-Auvergne, jusqu'aux Monts du Forez⁶, donc aussi à Ambert⁷, *œu* fut simplifié en *u* : *ānū*. La forme de *aneu* à Ambert au XVII^e siècle prouve donc que l'évolution de *œu* à *u* doit être de date relativement récente, tout au moins dans les environs d'Ambert, situé dans le Sud-Est de la Basse-Auvergne.

l. La forme *buaucop* (v. 3) est intéressante, car il s'agit d'une adaptation⁸ du français *béaucoup* à trois syllabes. En effet, nous savons que, dans la première moitié du XVII^e siècle, la prononciation flottait entre *éó* et *ó* et

1. *Op. cit.*, p. 184.

2. Cf. A. DAUZAT, *Morphologie...*, p. 262.

3. Cf. FEW, 7, 216.

4. Cf. A. DAUZAT, in : *RLiR*, 14, 1938, 98.

5. Cf. A. DAUZAT, *loc. cit.* : FEW, *loc. cit.* ; ALF, c. 72.

6. Cf. P. GARDETTE, *Géographie phonétique...*, p. 245, c. 50.

7. Cf. J. JARSAILLON, *Œuvres poétiques...*, p. 419 a ; ALF, point 809.

8. Le mot indigène est *fouorço*, cf. R. MICHALIAS, *Éléments abrégés...*, p. 138.

que les provinces au Sud-Ouest de Paris maintenaient l'ancienne diph-tongue ¹. Cf. Albert Dauzat ² à propos de la forme *vyó* 'veau' de Vin-zelles : « [L]a finale -yó correspond au pluriel -*eaus* devenu -*iaus* > -yó ». Mais apparemment, l'évolution pouvait aussi passer par -*uau*, à moins qu'on ne veuille déjà voir dans cette graphie une approximation du résultat moderne.

m. En dernier lieu, nous devons mentionner deux phénomènes phoné-tiques particuliers. Notre texte présente deux exemples d'une consonne prosthétique *v*, à propos desquels Dauzat ³ fait la remarque suivante : « La prosthèse est nécessaire quand le mot commence par une semi-consonne : c'est *v* qui s'ajoute devant *w*, *üw* initiaux, — *n* ou *z* (respectivement changés en *ɲ* et *j*) devant *y*. Partout ailleurs elle est facultative. » Cette prosthèse avait frappé déjà le préfet Ramond, qui note dans la marge du texte : « L'*u* et l'*ou* se prononcent très souvent comme s'ils étaient précédés d'un *v*. Aussi, en parlant français, les Auvergnats disent le mois d'*avout* pour le mois d'*aout*... *voubien* ou *oubien*... C'est un des vices de leurs accents. » Dans l'*Extrait*, nous trouvons en effet *vout ero* 'où était' (v. 31) et *vun homme* 'un homme' (v. 37) ; dans le *Glossaire des Œuvres poétiques* de Jacques Jarsaillon, on mentionne encore *veno* 'une' et *vou* pour *ou* 'cela', tandis que Michalias ne mentionne pas la prosthèse dans ses *Éléments abrégés de grammaire auvergnate* ⁴. Il est vrai que la prosthèse de *v* devant voyelle labiale se rencontre, avec une extension variable, un peu partout en occitan, mais c'est un fait particulièrement répandu dans les parlers auvergnats et limousins ⁵.

1. Cf. Ch. THUROT, *La prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle d'après les témoignages des grammairiens*, Paris, 1881, p. 434-439, notamment à la p. 437 la citation de Ménage : « Nos anciens ont dit *coteau* et *cotau* indifféremment. Et vous trouverez l'un et l'autre dans Nicod. Le traduc-teur des Amadis, liv. 3, ch. 6, a dit *coteau*... Et c'est comme nous parlons encore aujourd'hui en Anjou. Mais à Paris nous disons *coteau* [lisez *cotau*]. Et ce seroit une faute que de rimer *cotaux* avec *marteaux*. » Et en appendice, vol. II, p. 757-759, Thurot cite de la grammaire de Martin de 1632 des textes que le grammai-rien a munis d'une transcription à l'usage des Allemands ; c'est ainsi que Martin transcrit *flambeau* (v. 2) comme *flanbeoh*, et au v. 5 du quatrième morceau *ver-miceau* comme *vermisseeoh*.

2. *RLiR*, 14, 1938, 33.

3. *Études linguistiques*..., p. 52.

4. Cependant, il donne des formes avec le *v* prosthétique ajouté à titre excep-tionnel, ainsi à la p. 47 (*Noms de Nombre*) : *vut* 'huit', *vouonze* 'onze' ; *vo larme* ! 'exprime l'étonnement ou l'admiration' (p. 173), *vo maleirous* ! 'Oh malheu-reux' (p. 173), etc.

5. Cf. J. RONJAT, *Grammaire istorique*... t. II, p. 446 sqq.

n. Finalement, relevons des cas d'aphérèse du *a* initial dans *na* 'allé' (v. 28), *nado* 'année' (v. 34), *voui* 'avoir' (v. 43), *vi* 'id.' (v. 49). Cette chute n'est pas générale, mais se produit néanmoins dans presque toutes les positions (radical ; préfixe latin ; préfixe roman) ¹, aussi dans le patois moderne d'Ambert, cf. chez Jacques Jarsaillon ² *beillo* 'abeille', *nado* 'année', *pida* 's'apitoyer sur quelqu'un', *protcha* 'approcher', *regnado* 'araignée', *varicheu* 'avare', etc. Notre texte témoigne donc à nouveau d'une relative ancienneté de ce phénomène.

6. Nous ne nous attarderons pas trop sur la MORPHOLOGIE, puisque celle-ci ne se distingue guère de celle de Vinzelles, que Dauzat a traitée de façon remarquable. Il nous suffira de mentionner que :

a. Les verbes se conjuguent avec ou sans pronom, tandis qu'au début du ^{xx}e siècle, ils s'employaient normalement sans pronom ³. Les infractions à la règle, c'est-à-dire l'emploi avec le pronom, sont dues probablement à l'influence du français. Ex. : 1^{er} sg. : *you ayo* 'j'avais' (v. 11), etc., mais *liours pritavo* 'je leur prêtais' (v. 24), *un jouo devé mati qu'éro na laboura* '... que j'étais...' (v. 28), *lé ayo* 'là où j'avais' (v. 30), *qu'ai perdu* 'que j'ai...' (v. 56) ; 2^e sg. : *vire* 'tu verras' (v. 42) ; 3^e sg. : *quan lou peïnso en lou eiffans jamais lou ne repauzo* '... il pense... il ne se repose' (v. 2), etc., mais *ly bouteron la mouot* ' (litt.) ils mirent la main à lui ', etc. Notre texte ne fournit aucun exemple de l'omission du pronom pour la 3^e personne du singulier, tandis qu'au pluriel, l'emploi du pronom *i* (écrit aussi *y*) semble facultatif. Ce n'est que dans le cas de certaines expressions impersonnelles que le pronom de la 3^e personne du singulier est parfois omis : *iou ne fau* 'il ne faut' (v. 6), mais *m'en fau paya* 'il me faut payer' (v. 23) ; *lou chogué trouba* 'il fallut trouver' (v. 12), mais *cholio paya* 'il fallait payer'. 2^e pl. *e pu voutri vezé* '... vous voudriez voir'.

b. Le pronom de la 1^{re} pers. sg. s'écrit normalement *you* (vv. 6, 7, 11, etc.), parfois *iou* (v. 14, 55, 58), et après la conjonction *chi* 'si' comme *ou* (vv. 5, 23), tandis que Michalias le transcrit par la forme *ieu* ⁴. Le pronom complément est *me* (vv. 22, 57), au pluriel *nou* (v. 10 ; v. 49, 50, 52 : *nous*).

1. Cf. A. DAUZAT, *Études linguistiques...*, p. 88.

2. *Œuvres poétiques...*, Glossaire (p. 419-425).

3. Cf. R. MICHALIAS, *Éléments abrégés...*, p. 52, qui ne fait même pas de réserves pour la 1^{re} pers. sg. Il faut donc corriger la carte 7 de P. Gardette, *Géographie morphologique...*, p. 29, à ce sujet. En revanche, A. DAUZAT, *Morphologie...*, p. 66, ajoute pour Vinzelles : « ..., sauf parfois la 1^{re} personne du singulier. »

4. *Op. cit.*, p. 53. Pour l'évolution phonétique de *iou* à *ieu* voir ci-dessus p. 33.

C'est le pronom de la 3^e pers. du singulier qui présente le plus grand nombre de variantes graphiques : *lou* (vv. 2, 3, 12), *you* (vv. 17, 38), *iou* (vv. 5, 6), *yau* (v. 47), *iau* (v. 48), tandis que Michalias le transcrit toujours comme *io*¹. Le complément indirect est exprimé par *ly* (vv. 8, 32), tandis que Michalias le note comme *li*². Le complément direct est rendu par *lo* (v. 19), alors que Michalias le note comme *le*³. 'On' s'exprime, comme en italien, par la construction réfléchie : *sen nen subj gra* 'on en sache gré' [le *n* est une consonne anti-hiatique] (v. 4), ou par le pluriel : *ou mangeon follamen* '... on mange...' (v. 4). Michalias⁴ mentionne les deux constructions également pour le patois moderne. Le pluriel de la 3^e personne est exprimé par *y* (vv. 31, 40, 41, 43), transcrit *i* par Michalias⁵. Le complément indirect en est *liour* (vv. 3, 23 ; v. 24 ; *liours*), aussi chez Michalias⁶.

c. L'*Extrait* emploie *lou* comme article à tous les cas : m. sg. au v. 5 (*lou mouyen*), f. sg. au v. 29 (*lou grand arcabugieo*), pl. aux vv. 14 (*tou lou ans*), 2 (*lou eiffans*), et 47 (*treytout lou paysant*). C'est encore la même situation que Dauzat avait constatée dans le *Fragment comique clermontois* de 1477⁷. Mais à côté de *lou*, on rencontre encore d'autres formes dans notre texte : *lo* au sg. m. (vv. 1 : *lo grant tourmen* ; 44 : *treyto lo pay*), *le* au sg. m. (vv. 7 : *le soin, le tourmen* ; 10 : *le Mearle* ; 11, 38 : *per le mieu* ; 16 : *le blo* ; 17 : *le cartot* ; 35 : *le blo* ; 39 : *le pare* ; 41 : *le fuo* ; 51 : *le chiége*) et au pl. m. (v. 26 : *le paure teu eiffans*). Au début du xx^e siècle, Michalias notait⁸ que l'on disait *le* au singulier et *lou* au pluriel. Tandis que, dans ce dernier cas, *lou* semble remonter à l'anc. occit. *los*, *le* continue anc. occit. *le* (IL)LE, qui est conservé en Auvergne⁹. C'est donc le sg. *lo*, *lou* qui est curieux. Plutôt que comme un intrus de patois environnants qui

1. *Op. cit.*, p. 54. Cf. aussi P. GARDETTE, *Géographie morphologique...*, p. 30 sqq. Le *l* était donc déjà mouillé au xvii^e siècle (*ll*), et le scribe hésitait apparemment dans la transcription entre *l* et *y* (cf. J. RONJAT, *Gramm. istor.*, t. II, p. 446). Pour ce qui est de la voyelle, il semble que le patois moderne ait réduit la diphtongue à une nouvelle monophthongue ; l'observation de Michalias que « *o* prent [*sic*] un son très ouvert » (*Glossaire...*, p. 3) prouve que le premier élément de la diphtongue était très ouvert, ce qui explique l'hésitation du scribe entre *o* et *a*.

2. *Loc. cit.*

3. *Loc. cit.*

4. *Op. cit.*, p. 78.

5. *Op. cit.*, p. 54.

6. *Loc. cit.*

7. *Morphologie...*, p. 73.

8. *Op. cit.*, p. 22.

9. A. DAUZAT, *Morphologie...*, p. 73 ; J. RONJAT, *op. cit.*, t. III, p. 108.

auraient donné la préférence à (IL)LU, nous l'expliquons avec P. Gardette¹ comme un système à deux cas perturbé : l'ancien cas sujet était aussi à Ambert *le* et l'ancien cas régime *lo*, mais dans la première moitié du XVII^e siècle, ce système s'est effondré, et les formes *le* et *lo*, *lou* s'employaient l'une pour l'autre (cf. v. 2 : *lou eiffans* ; v. 16 : *le paure teu eiffans*). En effet, bien qu'il soit possible de considérer *le soin*, *le tourmen*, *le cartot*, même *le Mearle* et *le chiége*, comme des gallicismes, les termes *le blo*, *le pare*, *le fuo*, *le mieu* sont certainement indigènes.

C'est ainsi que l'article défini constitue l'élément qui témoigne le mieux de la position intermédiaire de l'*Extrait* de la première moitié du XVII^e siècle entre l'ancienne langue occitane et le patois moderne de la ville d'Ambert.

GLOSSAIRE.

Note. Le glossaire n'est pas exhaustif. Nous ne relevons que les mots qui nous semblent prêter de l'intérêt, ainsi que la plupart de ceux que nous avons mentionnés dans notre commentaire de l'*Extrait*. Pour en juger, nous les avons comparés 1^o avec ceux contenus dans les *Œuvres poétiques en patois d'Auvergne* de Jacques JARSAILLON, édités par J. Couderc et B. Petiot (Paris, 1929), *Glossaire* (pp. 419-425), cf. BDP², 3.2.8.4.11, et dans Régis MICHALIAS, *Glossaire de mots particuliers du dialecte d'oc de la commune d'Ambert (Puy-de-Dôme)*, Paris, 1912, cf. BDP², 3.2.8.4.10. 2^o Nous donnerons ensuite un renvoi au glossaire de la localité la plus proche qui fut explorée, Vinzelles (commune de Bansat, c. Sauxillanges, ar. Issoire), par Albert DAUZAT, *Glossaire étymologique du patois de Vinzelles*, in : *Revue des Langues Romanes*, 56 (1913), 285-412 ; 57 (1914), 1-112, 425-472 ; 63 (1925), 101-109 (cf. BDP², 3.2.8.4.12). Malheureusement, le *Vocabulaire français-patois de la vallée supérieure de l'Ance (Puy-de-Dôme, cantons de Saint-Anthème et de Vivarols en partie)* de l'abbé J. CHATAING (BDP², 3.2.8.4.8) n'a pas pu être consulté. 3^o Pour situer en outre les mots cités dans le cadre du vocabulaire galloroman en général, et des parlers du Massif Central en particulier, nous renvoyons aussi au *Französische Etymologische Wörterbuch* de W. VON WARTBURG. — Les chiffres italiques renvoient à l'*Extrait*, les chiffres en caractères ordinaires à notre commentaire linguistique. Les abréviations seront expliquées à la fin du glossaire.

1. *Géographie morphologique...*, p. 14 et carte 1.

- adju* f. 'aide' 57. ad *FEW* 24, 162 b.
- alhans* pl. 'glands' 21; 27. *Vinz.* 81; *FEW* 4, 147 a.
- aneu* adv. 'aujourd'hui' 23; 38. J 419 *anu*; *Vinz.* 97; *FEW* 7, 216 b.
- betia* pl. 'bêtes' 38; 30, 32. *Vinz.* 331; *FEW* 1, 340 b.
- buou* pl. 'bœufs' 39; 33. *Vinz.* 380; *FEW* 1, 445 b.
- cartot* m. 'mesure de capacité pour les grains, équivalent à 40 l' 17; 24, 31. M 80 a; GV 235; *FEW* 2, 1423 b.
- chevado* f. 'avoine' 33; 29. J 420 b; *FEW* 2, 660 a.
- chienty* v. 'sentir' 52; 29. *Vinz.* 4141; *FEW* 11, 467 a.
- chiria* 1 sg. condit. 'je serais' 58; 29, 31. Mi 91 b.
- chiter* m. 'sétier' 14, 18; 28. M 91 a *sitei*; *FEW* 11, 557 a.
- chogué* 3 sg. p. s. 'il fallut' 12, *cholio* 3 sg. impf. 'il fallait' 13, 50, *cholia* 19; 27; au présent, on se sert de *fau* 7, 23. Mi 112, 117; *FEW* 2, 83 a.
- davant que* conj. 'avant que' 10. Mi 137; *Vinz.* 696; *FEW* 24, 6 b.
- deratado* adv. 'à toute vitesse' 29; 26; ad *FEW* 16, 673 b (?). Ou faute du copiste pour *de ratounado* 'doucement, sans bruit' (cf. Mi 205) ?
- devé* prép. 'vers' 28, 'du côté de, des environs de' 37. Mi 156; *FEW* 14, 314 b.
- dodipu* adv. 'depuis' 25; 33. *FEW* 9, 243 b.
- eiffans* pl. 'enfants' 2, 26; 34. *Vinz.* 1113; *FEW* 4, 659 a.
- Eimbert* nom de lieu 'Ambert' 37, 46, 53; 35.
- fana* f. 'épouse' 56; 32. *Vinz.* 1269; *FEW* 3, 449 b.
- forço* adv. 'beaucoup' 52. Mi 128, 138 (*fouorço*); *FEW* 3, 728.
- fuo* m. 'feu' 41; 33. *Vinz.* 1431; *FEW* 3, 652 b.
- guiaro* f. 'guerre' 5; 34. *Vinz.* 952; *FEW* 17, 567 b.
- homorno* f. 'aumône' 37. *Vinz.* 1792; *FEW* 3, 211 b.
- impouchible* adj. 'impossible' 54; 29. *FEW* 4, 600 a.
- jouo* m. 'jour' 28. *Vinz.* 1046; *FEW* 3, 102 b.
- lia* expr. temp. 'il y a (p. ex. deux ans)' 58. Mi 88; *FEW* 4, 363 b.
- liouo* m. 'lieu' 3, J 422 (*lio*); *Vinz.* 2579 ('très rare'); *FEW* 5, 392 a.
- maynado* f. 'maison' 30. M 66 b ('les enfants de la maison'); cf. *FEW* 6/1, 244 b.
- mearle* m. 'merle (ici surnom)' 10; 34. *Vinz.* 2691; *FEW* 6/2, 36 a.
- mieuty* m. 'métier, mesure de capacité pour le grain, de 20 l environ' 17; 25. GV 237; *FEW* 6/1, 611 a.
- mouot* f. 'main' 32, 31, 32. *Vinz.* 2843; *FEW* 6/1, 285 a.
- na* p. p. 'allé' 28; 40. Mi 119; *Vinz.* 2984; *FEW* 1, 84 a.

- nado* f. 'année' 34; 40. J 423 a; Mi 194; *Vinz.* 94; *FEW* 1, 99 b.
- pare* m. 'paire, couple' 39; 41. GV 121; V 446; *Vinz.* 3292; *FEW* 7, 599 a.
- perocho* f. 'église de la paroisse' 46; 35. *Vinz.* 3219; *FEW* 7, 658 b.
Cf. aussi *peroutchen* 'paroissien' J 423 a.
- pesso* f. 'pièce, espèce' 11. J 423 a; *Vinz.* 3338; *FEW* 8, 332 b.
- pey* adv. 'pis' 48; 36. *FEW* 8, 155 a. Cf. aussi *danpei* 'tant pis' Mi 128.
- pouo* m. 'pain' 20; 32. M 70 b; *Vinz.* 3442; *FEW* 7, 544 a.
- pouode* 1 sg. prés. 'je peux' 27. Mi 120; DM 158.
- prita* v. z. 'prêter' 19, 24; 33. *Vinz.* 3481; *FEW* 9, 314 a.
- profey* m. 'profit' 47; 36. *FEW* 9, 427 a.
- pu* adv. 'puis, ensuite' 48. J 423 b; *FEW* 9, 242 a.
- pura* v. n. 'se lamenter' 27. *Vinz.* 3582; *FEW* 9, 76 b.
- purit* v. n. 'pourrir' 13; 31, 33. *Vinz.* 3584; V 467; *FEW* 9, 640 a.
- repauza* v. a. 'faire reposer qn' 2. ad *FEW* 10, 263 a.
- sobrar* v. a. 'charger' 35; 26. ad *FEW* 12, 431 b.
- souvente*, *m'en-* (ou *ensouvente*, *m'-*?) v. impers. 'je m'en souviens' 26; 25. V 495; *FEW* 12, 377 b.
- sy* conj. servant à introduire une interrogation négative 36. DM 213; *FEW* 11, 561 b.
- tiarro* f. 'sol considéré par rapport à la culture' 15. *Vinz.* 4339; *FEW* 13/1, 246 a.
- ticon* m. 'quelque chose' 3; 24. J 424 b; M 94 b; Mi 68; *Vinz.* 4763; DM 92; *FEW* 2, 1469 a.
- treyto* adj. sg. 'tout' 44, *treytou* adj. pl. 'tous' 47; 29, 30. J 424 b; Mi 76; *Vinz.* 4503; DM 90; *FEW* 13/2, 127 a.
- vedu* p. p. 'vu' 25. Mi 123 (*vegu*); DM 175.
- voui* v. 'avoir' 43, *vi* 49; 40. J 419; Mi 84 (*hi*); *Vinz.* 4969; DM 190; *FEW* 4, 362 a.
- vout* adv. 'où' 31; 39. Mi 132; *FEW* 14, 1.
- voutri* 2 pl. condit. 'vous voudriez' 56; 38. Mi 123 (*-d-*); DM 169.

Sens des abréviations.

- BDP*² = W. von Wartburg, H.-E. Keller et R. Geuljans, *Bibliographie des dictionnaires patois galloromans (1550-1967)*. Genève, 1969.
- DM = A. Dauzat, *Morphologie du patois de Vinzelles*. Paris, 1900.

- FEW = W. von Wartburg, *Französisches Etymologisches Wörterbuch* Bonn-Leipzig/Berlin-Basel, 1928-.
- GV = M. Gonon, *La Vie familiale en Forez au XIV^e siècle et son vocabulaire d'après les testaments*. Paris, 1961.
- J = J. Jarsaillon, *Œuvres poétiques en patois d'Auvergne*, p. p. J. Coudert et B. Petiot. Paris, 1929.
- M = R. Michalias, *Glossaire de mots particuliers du dialecte d'oc de la commune d'Ambert (Puy-de-Dôme)*. Paris, 1912.
- Mi = R. Michalias, *Éléments abrégés de grammaire auvergnate, dialecte des environs d'Ambert (Puy-de-Dôme)*. Ambert, 1906.
- V = E. Veÿ, *Le Dialecte de Saint-Étienne au XVII^e siècle*. Paris, 1911.
- Vinz. = A. Dauzat, *Glossaire étymologique du patois de Vinzelles*. RLR 56 (1913), 285-412 ; 57 (1914), 1-112, 425-472 ; 63 (1925), 101-109 (cité d'après les numéros assignés aux vocables).

APPENDICES.

I

Parabole de l'Enfant prodigue, traduite en patois d'Ambert (1808).

Ce texte, contenu dans le ms. Paris, Bibl. Nat., Nouv. acq. fr. 5912, nous semble particulièrement intéressant à publier à la suite de notre *Fragment* de 1687, puisqu'il permettra de constater l'évolution survenue dans le patois depuis le XVII^e siècle, étant donné que la *Parabole* représente une importante coupe transversale env. 150 ans plus tard et presque 100 ans avant l'enquête d'Edmont à Ambert en 1901 et les études de Michalias. Suivre cette évolution de près nous semble d'autant plus valable que le Livradois constitue un carrefour de l'occitan et du francoprovençal à proximité du domaine français. Dans la *Parabole*, on notera surtout le progrès de la langue nationale, tout au moins dans la mesure où son influence n'est pas due au caractère du texte lui-même et au fait que le correspondant a voulu fournir une traduction aussi littérale que possible de l'original français. Tandis que (*tot*) *ce que* ou des mots comme *partage*, *dipença* 'dépensé', *nesechito* 'nécessité', *service*, etc., sont évidemment français, il est parfois assez malaisé de déterminer s'il s'agit d'un mot français ou adapté du français, ou bien d'un élément implanté dans le patois d'Ambert depuis

plusieurs siècles, comme, p. ex., le mot *garson* dont le traducteur se sert régulièrement pour traduire le terme ' fils ' du modèle français.

Ramond a aussi pourvu ce texte d'une observation phonétique, v. *Note*. — Nous avons publié la *Parabole* en observant scrupuleusement l'orthographe du correspondant de Ramond, sauf pour ce qui est des majuscules et des minuscules et de la ponctuation, lesquelles sont employées si arbitrairement, surtout dans le texte français, qu'elles dérouteraient le lecteur.

Afin que le lecteur s'en rende compte, nous avons publié le titre dans sa forme originale. Dans le texte patois, nous n'avons corrigé que les éléments grammaticaux munis à tort d'une apostrophe, tels que *d'ou* pour *dou*, *d'au* pour *dau*, *l'i* pour *li*, ainsi que quelques mots débutant par une majuscule sans raison apparente.

(f. 41) *Parabole de l'Enfant prodigue, Selon S. Luc. Chapitre 15, traduction de Mr. Le Maistre de Saci, En patois d'ambert, Département Du puy De Dôme.*

français 11. Un homme avoit deux fils, 12. dont le plus jeune dit a son pere : donné

patois *Un-home ayot doux garsons, don le pu jueine diguet en son payre : beila moy ce qui doit me revenir de votre bien. Et le pere leur fit le partage de me ce que diout m'avenir de voutre be. Et le payre liour figuet le partage de son bien. 13. Peu de jours après, le plus jeune de ces deux enfants, ayant son be. Pau de jour apré, le pu jueine de cou doux eifans, quant aguet*

amassé tout ce qu'il avoit, s'en alla dans un pays etranger for éloigné, masso tot ce que yau ayot, s'enet diens un paï eitrangei bien eilogno, vount ou il dissipa tout son bien en excès et en debauches. 14. Après qu'il l'eut iau dichipet tot son be diens lous essès et la dibaucha. Apré que iau ou

tout dépensé, il survint une grande famine dans ce pays-là, et il commença agjut (?) tot dipença, ou venguet uno grando famino dien que paï d'ati et iau cou-
de tomber en nécessité.

15. Et il s'en alla donc et s'attacha au *mencet de tomba dien lo nesechito. Iau s'enet don et s'atachet (ou : se luget)*

service d'un des habitants du pays, qui l'envoya dans sa maison des champs au service d'un dou habitans dau paï, que l'envouyet dien sa meizou dou

pour y garder les pourceaux. 16. Et là, il eut été bien aise de remplir *t[c]hamps per lé para lous pouers. Et ati iau chirio eita bien aise de son ventre des ecosses que les pourceaux mangeaient, mais personne ne luy rempli son ventre de la crutchalia que lous pouers mandjavont, ma dengu en donnoit.* 17. Enfin, étant rentré en luy meme, il dit : Combien y-a-t-il

li-en beilavo fi. àlafi, iau se raviset et diguet : que-li-o-ou chez mon

42) *chez mon pere de serviteurs à gages qui ont plus de pain qu'il ne leur || en faut,*

payre de vali qu-an mai de p[o]uo que liour || en chaut et iou iou mouore

et moy je meurs ici de faim. 18. Il faut que je parte et que j'aille trouver

eichi de fouom. Ou-chaut que iou parte et que iou-n'anie

mon pere et que je lui dise : Mon pere, j'ay péché contre le ciel et contre

trouba mon payre et que iou li dije : Payre, iou e petcha contro le chia et contro

vous, 19. et je ne suis plus digne d'être appelé votre fils ; traitez moy

vous, et iou ne sé pu digne d'être appello voutre garsou ; treta me coumo

comme l'un des serviteurs qui sont à vos gages.

*vun *) dou vali qui son en voutris gaxis.*

20. Il se leva donc et vint trouver son pere. Et lorsqu'il étoit encore bien

Iau se levet don et venguet trouba son payre. Et quant iau ero enquero bien loin, son pere l'aperçut et en fut touché de compassion ; et il courut à luy, louen, son payre le veguet et iau n'en fuguet tocha de compachion ; et encourre vé il se jetta à son cou et le baisa. 21. Son fils luy dit : Mon pere, j'ay

se, iou se jettet en son couet e le beizet. Son garsou li diguet : Payre, iou é

péché contre le ciel et contre vous ; et je ne suis plus digne d'être appelé votre

petcho contro le chia et contro vous ; et iou ne sé pu digne d'être appella voutre

fils. 22. Alors le pere dit à ses serviteurs : Apportez promptement la plus

garsou. Adon le payre diguet en sons vali : Pourta vite la pu

belle robe et l'en revettez ; et mettez luy un anneau au doigt et des souliers à

bèlo raubo e metta lo li et meta li uno bago au de et de soulards en

ses pieds. 23. Amenez aussi le veau gras et le tuez. Mangeons et faisons bonne
sons pès. *Mena mai le vedet gra et tua le. Mangean et fagean bouon*

chere, 24. parceque mon fils que voici etoit mort et il est ressuscité ;
fricot, percaque mon garson quei ati èrot mor et iau ei ressuchita ; iau

(f. 43) il etoit perdu et il est retrouvé. || Ils commencerent donc de faire festin.
èrot perdu et iau ei torna trova. || I comenceront don de faire fricot.

25. Cependant, son fils aîné, qui etait dans les champs, revint. Et lorsqu'il

Cependen, son garson einé, qu'èrot dien lou tchan, tornet. Et quan iau
fut proche de la maison, il entendit les concerts et le bruit de ceux qui
fuguet protche de lo meisou, iau entendet la mugiquo et le bru d'acoux que
dansoient. 26. Il appella donc un des serviteurs et luy demanda ce que
dansavont. Iau sonet don un daux vali et il demandet ce qu'àcou

c'etoit. 27. Le serviteur luy repondit : C'est que votre frere est revenu et
erot. Le vâle li reipondet : Quoi que voutre frayre ei tour[n]a et

votre pere á tué le veau gras, parcequ'il le revoit en santé. 28. Ce qui
voutre payre à tuo le vedet gra, percaque iau le torno vire en sando. Aquoi le

l'ayant mis en colere, il ne vouloit point entrer dans le logis. Mais son pere
metet en colèro, iau ne vouliot pa entra dien la meisou. Ma son payre
etant sorti commençoit de l'en prier. 29. Sur quoy prenant la parole, il dit
sortiguet et comenset de l'en preja. Sobre aco prenguet la paraule et

a son pere : Voila deja tant d'années que je vous sers, et je ne vous ai
diguet en son payre : veja ti dejo tan de nada que iou vou serve, et iou ne
jamais désobéi en rien de ce que vous m'avez commandé, et cependant
vou é jamaï dioubeï en re de ce que vou m'avé coumando, et menimi
vous ne m'avez jamais donné un chevreau pour me rejouir avec mes amis.
vous ne m'avé jamaï beilo vun bouti per me rejougi en mon ami.

(f. 44) || 30. Mais aussitot que votre autre fils, qui á mangé son bien avec des
|| *Ma chitou que voutre autre garson, qu'o manjo son be embi*

femmes perdues, est revenu, vous avez tué pour luy le veau gras. 31. Alors
de puta, ei tourno, vou avé tuo per se le vedet gra. Adon
 le pere luy dit : Mon fils, vous êtes toujours avec moy, et tout ce que j'ai
lo payre li diguet : Garsou ! Vou sé tojour embei iou, et tot ce que iou
 est à vous. 32. Mais il fallait faire festin et nous rejouir, parceque votre
é ei voutre. Ma ou faliot faire fricot et nou rejougi, percaque voutre
 frere etoit mort et il est ressuscité ; il etoit perdu et il est retrouvé.
fraire erot mor et iau ei resuchito ; iau èro perdu et iau ei torno troba.

* *Vun* pour *un*. Le *v* avant l'*u* est un des caractères de la prononciation de l'auvergne et constitue une partie de l'accent du païs, où en parlant français on dit le *mois d'avout* pour le mois d'aout, et *vou allés vous* pour ou allés vous ? (Ramond).

II

Lettres de L.-F.-É. Ramond de Carbonnières et de Ch.-É. Coquebert de Montbret.

La lettre d'accompagnement que le célèbre pyrénéiste Louis-François-Élisabeth baron Ramond de Carbonnières, alors préfet du département du Puy-de-Dôme, a jointe aux matériaux dialectologiques recueillis pour le Bureau de Statistique du Ministère de l'Intérieur mérite notre attention à plusieurs égards. Tout d'abord, elle frappe par sa grande compréhension des questions linguistiques, surtout de la part d'un géologue, bien qu'évidemment, certaines conceptions erronées — nous pensons notamment à la notion d'un latin fort corrompu ou à la celtomanie (*Puy* proviendrait d'un mot celte latinisé en *podium*, de même *cheïre* SERRA) — ne manquent pas de nous rappeler que nous sommes à l'époque où François-Just-Marie Raynouard fit ses tout premiers pas dans les études romanes. La lettre n'en demeure pas moins importante pour la question de l'introduction du français, qui semble déjà avoir gagné les centres de Clermont-Ferrand et de Riom, et aussi pour les observations sur ce que nous appelons aujourd'hui le français régional (« la prononciation survit jusqu'à un certain point à toutes les formes du langage et donne souvent sur l'origine des peuples des indices plus certains que ne le font des mots qu'ils ont communément empruntés »). D'ailleurs, les rapprochements lexicologiques dans les familles de *podium* et de *serra* sont corrects, et Ramond a également bien vu le

parallèle sémantique entre le terme auvergnat *banne* et l'allemand *Horn*. Enfin, il est fort curieux de noter son scepticisme à l'égard du choix de la *Parabole de l'Enfant prodigue* en vue de recueillir le vocabulaire du terroir (« elle est loin de comprendre la majorité des mots que le laboureur et le berger peuvent avoir conservés du langage technique de leurs pères et elle en contient plusieurs dont l'idée ne peut être rendue en patois que par une traduction littérale du français ») ; cette critique, à laquelle s'ajoute celle que chaque correspondant a « employé [...] l'orthographe qui [lui] a paru rendre le mieux les sons », explique peut-être la réserve que nous croyons remarquer dans la réponse de Coquebert de Montbret.

Nous publions l'accusé de réception de Coquebert de Montbret, qui écrit au nom de son ministre, surtout parce que cette pièce jette une nouvelle lumière sur les intentions de ce savant au moment où il se servait des moyens officiels du Ministère de l'Intérieur pour recueillir les patois parlés alors dans l'Empire : il projetait des « recherches *comparatives* [c'est nous qui soulignons] [...] sur les divers langages usités dans l'étendue de l'Empire », projet que, d'ailleurs, il n'a jamais réalisé dans cette forme. Ensuite, cette lettre révèle son intérêt particulier : la phonétique (« les détails dans lesquels vous êtes entré au sujet de la prononciation du patois m'ont particulièrement semblé d'un grand intérêt ») ; aussi l'éloge du travail de Dulin-Lamothe est-il dû au fait qu'il est pourvu de nombreuses remarques relatives à la prononciation). Par là, Coquebert annonce déjà clairement la préoccupation principale de la dialectologie gallo-romane à la fin de son siècle. — Afin de connaître davantage ce personnage curieux, nous publions sa réponse, qui n'est d'ailleurs qu'un brouillon — la lettre officielle devrait se trouver aux Archives Départementales à Clermont-Ferrand, mais nous n'avons pas fait de démarches pour la voir — dans son orthographe originale.

Lettre du préfet du département du Puy-de-Dôme, baron Ramond de Carbonnières, au Ministre de l'Intérieur (24 juin 1808).

46)

Clermont-Ferrand, le 24. juin 1808

Le Préfet du Département du Puy-de-Dôme,
l'un des Commandans de la Légion d'honneur, et Membre de l'Institut,

A Son Excellence Monseigneur le Ministre de l'intérieur.

Monseigneur,

La lettre dont votre Excellence m'a honoré, en date du 31. p^{luvz}, me charge de recueillir des renseignemens exacts sur les dialectes usités dans ce Département, de lui procurer les ouvrages qui pourraient avoir été imprimés dans ces dialectes et de faire la traduction de la parabole de l'enfant prodigue.

J'ai fait tous mes efforts pour satisfaire aux ordres de votre Excellence ; et j'ai transmis pour cela aux personnes instruites des diverses parties du Département, une série de questions qui m'ont procuré au moins une partie des renseignements que j'ai demandés.

J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de votre Excellence une masse de pièces assez volumineuse et qui cependant ne lui paraîtra pas trop considérable, si elle a le loisir de parcourir les pièces qui la composent.

Cet envoi renferme, 1^o un petit volume imprimé il y a dix ans et contenant d'abord, la *henriade* en vers burlesques ¹ incités de la *henriade* tra-

1. Cette œuvre a été identifiée par Albert Dauzat, in : *RLiR*, 4 (1928), 79, comme étant d'Amable FAUCON (Riom, 1724 — vers 1808) et publiée à Riom en 1798. — Que Faucon ait été inspiré par une « *henriade* travestie de Marivaux », semble être une erreur de Ramond, à moins qu'un éditeur du XVIII^e siècle l'ait fait passer pour une œuvre de cet auteur. En effet, M. Frédéric Deloffre, de l'Université de Paris, nous confirme que Marivaux n'a jamais écrit une *Henriade travestie* et qu'au contraire, il jugeait « ce poème si agréablement irrégulier, et qui, à force de beautés vives, jeunes, brillantes et continues, nous a prouvé qu'il y a une magie d'esprit au moyen de laquelle un ouvrage peut avoir des défauts sans conséquence. » M. Owen R. Taylor, du Queen Mary College de l'Université de Londres, dernier éditeur de la *Henriade* de Voltaire, nous fait savoir que « Jean-Louis Fougeret de Monbron a publié en 1745 une *Henriade Travestie en vers burlesques*, qui a été souvent réimprimé au XVIII^e siècle et qu'on a rééditée au XIX^e siècle. » Selon toute probabilité, c'est donc Ramond qui, à cause de l'*Iliade travestie* et du *Télémaque travesti*, a dû attribuer ce travestissement également à Marivaux. Que les deux savants trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude de s'être occupés de ce problème.

vestie de Marivaux ; ensuite une autre parodie du quatrième livre de l'énéide ¹ et enfin quelques chansons en petits morceaux séparés ; 2^o un extrait manuscrit d'une comédie en patois d'ambert faisant partie d'un cahier copié en 1687. ce morceau est curieux parcequ'il est ancien et renferme des traces de l'an[c]ienne orthographe. 3^o enfin, quinze traductions de la parabole de l'enfant prodigue dans les divers dialectes usités dans le Département et rangés par arrondissemens de souspréfecture. les grandes différences qui existent entre ces dialectes exigeaient ce nombre de traductions. Votre Excellence observera que la ville de Clermont elle-même n'en fournit aucune à cette collection. Le Patois y est tout à fait dégradé, chaque quartier à [sic] celui des villages qui l'avoisinent ou avec lesquels il a des rapports, et l'usage du français y domine de manière à [sic] avoir attiré tout à fait le dialecte du país.

Le Patois de Riom ne n[é]césite également que peu de considération, il a de même cédé presque entièrement au français. les dialectes qui doivent plus particulièrement être remarqués sont ceux des montagnes pastorales et des lieux écartés des grandes communications, comme *Besac* ², *Latour* ³, *S^t amant-Tallende* ⁴.

Le langage auvergnat n'est qu'un des nombreux idiomes populaires nés de l'usage vulgaire du latin, et difficilement on y trouverait aujourd'hui autre chose que du latin fort corrompû, tout à fait privé de syntaxe et fortement mélangé de mots français anciens ou nouveaux qu'une communication continuelle y a introduits. s'il y existe des mots *celtes* il faudrait les chercher plutôt dans le nom des montagnes, des rivières, des villages, que dans les objets d'un usage vulgaire, et ces mots se retrouvent également chés nous et dans la plupart des langues modernes. Ainsi la dénomination de *Puy* qui est donné ici à toutes les montagnes et que le latin monastique a traduit par *Podium* est le même que le mot *Poëy* qui dans les Pyrénées exprime toute espèce d'élévation de terrain, et qui se retrouve en français dans le mot *appuyer* dont la signification est actuellement si détournée. de même le mot *cheïre* qui s'applique ici aux contrées couvertes de laves inégales, âpres et hérissées, est le mot *sierra* employé en Espagne pour

1. A. Dauzat, *art. cit.*, 80, note : « sans doute de Pasturel », sans préciser cependant s'il s'agit de Gabriel Pasturel ou de son frère Joseph, qui « ont composé au xvii^e s. des poésies patoises assez appréciées de leur temps, quoique d'une langue artificielle imprégnée de français » (A. Dauzat, *art. cit.*, 78).

2. Bessat, com. Vernines, c. Rochefort-Montagne, ar. Clermont-Ferrand.

3. La Tour-d'Auvergne, chef-lieu de canton de l'ar. Issoire.

4. Saint-Amant-Tallende, chef-lieu de canton de l'ar. Clermont-Ferrand.

désigner toutes les chaînes de montagnes et ne diffère pas du mot *sarrat* qui a dans les Pyrénées septentrionales une valeur analogue.

Des recherches exactes, au reste, trouveraient dans le Patois d'auvergne quelques mots indigènes dont l'usage est bien moins étendu dans les dialectes analogues. *Banne* qui signifie corne et qui s'applique par métaphore à certains rochers élevés, comme *horn*, qui a la même signification en allemand, est joint au nom d'une partie des pics des hautes alpes, *Banne*, dis-je, est un mot que je ne connais point dans les patois Romans dont j'ai intelligence ¹.

Mais pour se livrer à des recherches de cette nature, il faudrait posséder parfaitement les dialectes de ce pays ou avoir des livres écrits dans cette langue sur des matières qui exigeassent l'usage de la plupart de ces mots. ||

- 47) nous n'avons dans ce genre que ce que j'ai l'honneur de transmettre à votre excellence. tout est récent et par conséquent peu propre à nous tracer les véritables linéaments de ce langage depuis si longtemps modifié par les communications. quant à la Parabole de l'enfant prodigue, elle est loin de comprendre la majorité des mots que le laboureur et le berger peuvent avoir conservé du langage technique de leurs pères, et elle en contient plusieurs dont l'idée ne peut être rendue en Patois que par une traduction littérale du français.

Mais une chose qu'il importerait de constater c'est l'exacte prononciation de ce dialecte, car la prononciation survit jusqu'à un certain point à toutes les formes du langage et donne souvent sur l'origine des peuples, des indices plus certains que ne le font des mots qu'ils ont communément empruntés. sur cet objet j'aperçois une manière de prononcer les voyelles et les diphtongues qui peut tenir en partie à la grossièreté des organes rustiques, mais qui a néanmoins quelque chose de particulier et de traditionnel. la prononciation de certaines consonnes, ou pour mieux dire l'existence de certaines intonations qui ne peuvent être rendues par notre alphabet Romain, a quelque chose d'encore plus saillant et de plus exclusif. de même que les nations gasconnes ont une consonne intermédiaire entre le *b* et le *v* qui n'est ni l'une ni l'autre et qui tient la place de l'une et de l'autre, non dans le langage écrit qui représente l'étymologie du mot adopté, mais dans la prononciation qui conserve le caractère de la langue originaire, de même l'auvergnat a un *dz* qui n'est ni *d*, ni *z* et

1. Gaul. **bannom* est attesté, d'après *FEW*, I, 238 b-239, au Centre, en Forez, en Dauphiné, en Provence, en Languedoc, en Auvergne et en Limousin.

qui prend également la place de l'une et de l'autre de ces consonnes dans les mots français ou latins que l'usage a substitué aux mots d'un langage oublié. Les grecs avaient de même leur *th* qui n'était ni *t* ni *h* et dont la prononciation avait précédé l'introduction de l'alphabet de cadmus¹; de même les arabes ont leur consonne gutturale que les allemands expriment par *ch*, les espagnols par *g* et par *x*; de même les hottentots ont un claquement que les lexicographes ont représenté par un signe particulier, faute de trouver dans notre alphabet pélasgique un signe qui lui soit applicable. l'auvergnat prononce donc *dzamba*, ce que l'italien prononce *gamba* et nous *jambe*, mais il le prononce d'une manière qui n'est que très imparfaitement renduë par la réunion du *d* et du *z*, il en est de même des diphthongues *au*, *eu* etc.

Pour remonter plus haut il serait curieux d'avoir des ouvrages écrits anciennement et où l'on pût reconnaître l'ortographe essentiel du patois. nous n'en avons plus de traces que dans les noms de lieux et dans les noms propres. nous voyons, par exemple, que les *l* mouillés s'écrivent comme en gascon et en portugais par *lh* : *Meilhaud*² se prononce *meillaud*; nous voyons encore que l'*h* placé à la suite du *g* produit en patois l'effet contraire de celui qu'il produit en français; il l'adoucit. ainsi *Langhac*³, *flaghac*⁴ se prononcent *langeac* et *flageac*. le *p* ne se prononce point après l'*m*; sans doute il se prononçait autrefois. *Lembde*⁵, *Lempty*⁶, *Opme*⁷ se prononcent actuellement *lande*, *lenty*, *omme*. beaucoup de terminaisons de lieux sont en *eix*, *Chateix*⁸, *Teix*⁹, etc. on ne dit plus que *chaté*¹⁰, *té*. il est remarquable que dans la gascogne méridionale, cette même terminaison remplace *ch* et qu'en écrivant *arbouix*¹¹, on prononce *arbouche*.

1. Kadmos, héros légendaire grec, petit-fils de Poséidon, à qui les Grecs attribuaient un grand rôle civilisateur : invention de l'alphabet, du travail des métaux, fondation de villes.

2. Dans le canton et ar. Issoire, Puy-de-Dôme.

3. Langeac, chef-lieu de canton de l'ar. Brioude, Haute-Loire.

4. Cf. Mistral, *TF*, I, 1141 a : « *Flajat*, s. m. Le Flajat, nom de lieu donné à des taillis, en Périgord. »

5. Lempdes, c. Auzon, ar. Brioude, Haute-Loire.

6. C. Lezoux, ar. Thiers, Puy-de-Dôme.

7. Com. Romagnat, c. Clermont-Ferrand-Sud, ar. Clermont-Ferrand.

8. Probablement par erreur pour Chastreix, c. La Tour-d'Auvergne, ar. Issoire.

9. Com. Saint-Sulpice-le-Guéretois, c. Saint-Vaury, ar. Guéret, Creuse.

10. Cf. note 8 ci-dessus.

11. S. Palay, *Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes (Bassin aquitain)*, 2^e éd. (Paris, 1961), p. 48 a : « *arbouhît*, -hide; adj. enfoncé, -e, enterré, enlisé; disparu ».

Les traducteurs de la parabole ont employé chacun l'orthographe qui leur a paru rendre le mieux les sons. quelques uns ont joint à leur traduction des notes grammaticales ; j'en ai ajouté quelques autres.

Je desirais que ce travail remplisse l'objet de votre Excellence et la supplie d'agréer avec bonté l'hommage de mon profond respect.

Ramond.

Accusé de réception de Barthélemy-Eugène baron de Coquebert de Montbret du 5 juillet 1808 (brouillon).

(f. 48) à Monsieur Ramond, Préfet du Département du Puy de Dôme, Commandant de la Légion d'Honneur et Membre de l'Institut

Monsieur le Préfet j'ai reçu les Eclaircissemens que vous avez eu l'attention de me transmettre sur l'Idiome vulgaire de votre Département aussi Bien que les différentes pièces écrites en Auvergnat qui s'y trouvaient jointes. Je m'empresse de vous faire mes remerciemens de ces notions qui serviront utilement à compléter des Recherches Comparatives déjà très avancées sur les Divers Langages Usités Dans l'Etendue de l'Empire¹. j'apprécie parfaitement les difficultés nombreuses que vous êtes venu à bout de surmonter pour Recueillir sur cet objet des Renseignemens aussi satisfaisans et aussi Etendus. Les Détails Dans Lesquels vous êtes entré au sujet de la Prononciation du Patois m'ont particulièrement semblé d'un grand Intérêt. Veuillez je vous prie remercier de ma part les différentes personnes qui ont Bien voulu se charger de traduire dans le langage populaire La Parabole de l'Enfant Prodigue et entr'autres M. Dulin-Lamothe dont Le Travail sur le patois d'aigueperse m'a paru excellent et digne d'être cité comme un modèle en ce genre².

J. V. R. M. L. P. l'ass^{ce}.

Post-scriptum :

Ce n'est qu'après la mise en pages de cet article que nous avons découvert l'importante monographie par Cuthbert GIRDLESTONE, *Louis-François Ramond (1755-1827). Sa vie, son œuvre littéraire et politique* ; Paris, Minard 1968 (Bibliothèque de Littérature et d'Histoire, n° 7).

Columbus, Ohio.

Hans-Erich KELLER.

1. Coquebert a noté dans la marge : « a esp[acer] ».

2. La publication de cette contribution constituera l'objet d'une étude prochaine.